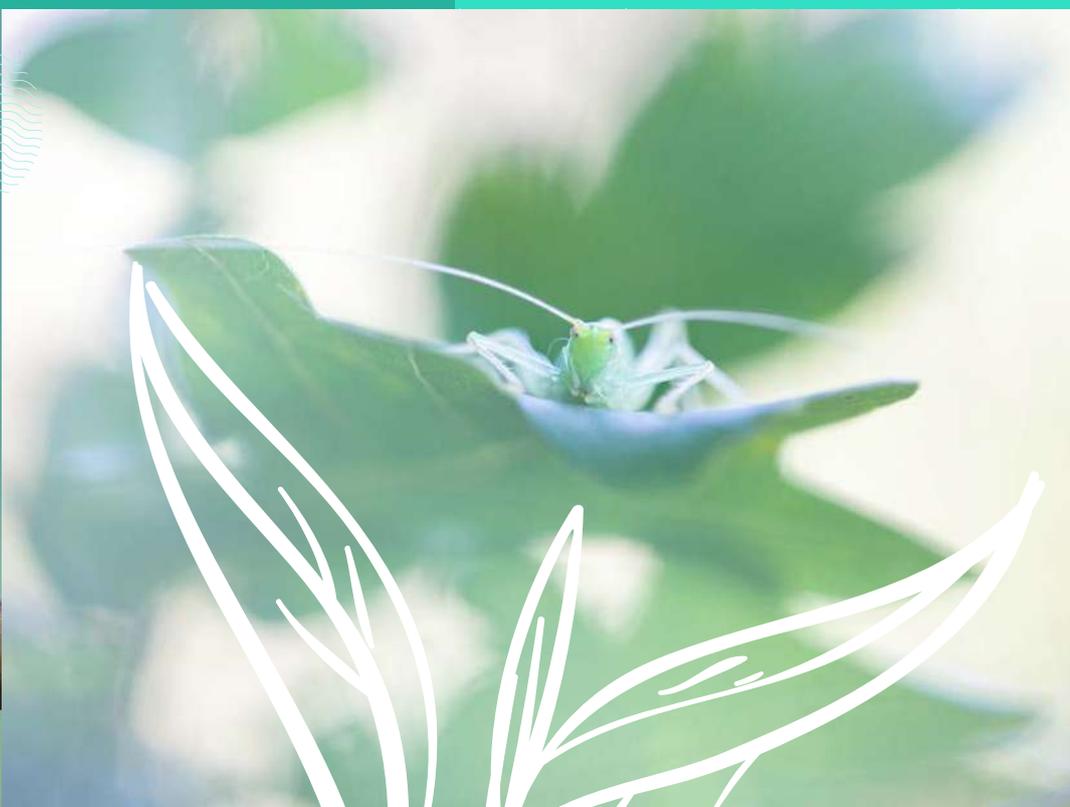


AGIR POUR LA NATURE
SUR LE TERRITOIRE NORMAND



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



POLYGALA VULGARIS



L'ÉDITO



Traversant coteaux calcaires, landes, tourbières, forêts et prairies, prospectant mares et cavités souterraines, l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie n'a de cesse d'œuvrer en faveur du patrimoine naturel normand, à commencer par les inventaires et les suivis naturalistes, outils incontournables de la connaissance des habitats et des espèces, à l'image du suivi des populations de Damier de la succise ou bien de l'Oedichnème criard.

2024 a vu naître de nouveaux partenariats, et se renforcer les relations déjà créées, avec les collectivités notamment, toujours en faveur de la protection et de la gestion des espaces naturels à l'instar des programmes régionaux d'action, qui rayonnent désormais au-delà de la région, sans oublier la sensibilisation et la valorisation, qui ne sont pas lésées au CEN Normandie, multipliant articles de presse, stands lors d'événements et interventions auprès de divers publics.

C'est cet ensemble qui constitue le CEN Normandie, et que nous vous proposons de découvrir dans ce rapport d'activité pour l'année 2024.

Chères lectrices, chers lecteurs,
Nous vous souhaitons une belle découverte des actions menées en 2024 par le CEN Normandie



JEAN-LUC DESACHY
PRÉSIDENT DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE

LE SOMMAIRE

1.	L'ASSOCIATION	4
2.	CONNAÎTRE	8
3.	PROTÉGER	14
4.	GÉRER	18
5.	VALORISER	22
6.	ACCOMPAGNER	24
7.	DYNAMIQUE DE RÉSEAU	34
8.	BILAN FINANCIER	42

1

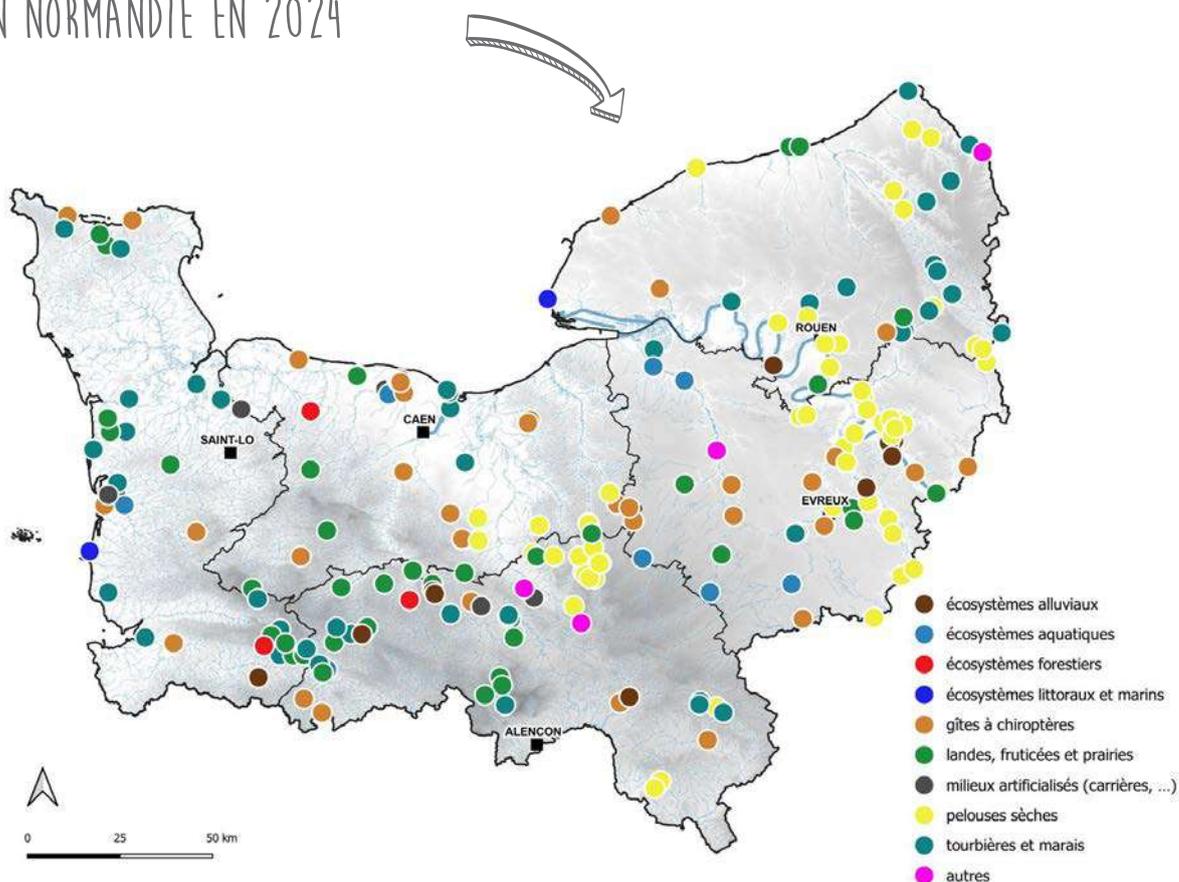
L'ASSOCIATION

1.1. PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie est une [association de loi 1901 à but non lucratif](#), agréée par l'État et la Région. Il agit dans l'intérêt général à la préservation du patrimoine naturel, géologique et paysager de la Normandie au travers de cinq missions : [connaître](#), [protéger](#), [gérer](#), [valoriser](#) le patrimoine naturel normand et [accompagner](#) les acteurs dans les territoires. [230 espaces naturels normands](#) (coteaux calcaires, prairies alluviales, étangs, marais, tourbières...) sont aujourd'hui protégés par le CEN Normandie, représentant une [superficie totale de plus de 3400 hectares](#).

L'équipe salariée, avec le soutien des adhérents, affirme quotidiennement l'ancrage territorial du CEN, consolidant ainsi les partenariats développés avec d'autres structures de la région (collectivités, associations, entreprises, ...). Le CEN Normandie est membre de la [Fédération des Conservatoires d'espaces naturels](#).

CARTE DES 230 ESPACES NATURELS PROTÉGÉS PAR LE CEN NORMANDIE EN 2024



1.2. CHIFFRES CLÉS 2024

 **3 434**
HECTARES PRÉSERVÉS

 **230**
ESPACES NATURELS

 **1572**
HA DE SURFACE
CONVENTIONNÉS

 **609**
ADHÉRENTS

 **1 034**
BÉNÉVOLES

 **77**
SITES OUVERTS
AU PUBLIC

 **200**
SORTIES NATURE
GRAND PUBLIC - SCOLAIRES

 **4 388**
PARTICIPANTS
AUX SORTIES NATURE

 **50**
CHANTIERS
BÉNÉVOLES - SCOLAIRES
COMPTAGES PARTICIPATIFS

 **419**
ANIMAUX
DU CHEPTEL

 **1092**
HECTARES
PÂTURÉS

 **6**
SITES N2000
ANIMÉS

 **20 339**
OBSERVATIONS
FAUNISTIQUES

 **22 852**
OBSERVATIONS
FLORISTIQUES

 **2**
ACQUISITIONS
FONCIÈRES

1.3. LES ACTEURS DU CEN NORMANDIE



1.3.1. LES ADMINISTRATEURS

Composé de **trois collèges** (les **adhérents**, les **associations**, et les **collectivités**), le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée générale. Renouvelé d'un tiers pour chaque collège tous les ans, le CA est aujourd'hui composé de **23 membres**. Il définit et vote les orientations du CEN, et élit le Bureau, lui-même chargé de mettre en œuvre les décisions du CA et d'assurer la gestion courante de l'association.

1.3.2. LES ADHÉRENTS ET BÉNÉVOLES

Les adhérents et bénévoles sont la force vive de l'association. Chacun peut prendre part aux actions du CEN en s'impliquant dans sa gouvernance, dans la conservation des espaces ou encore dans les inventaires et suivis scientifiques. L'implication bénévole contribue au soutien éthique et financier du CEN Normandie.

L'association compte, en 2024, **609 adhérents**.

Parmi les bénévoles se distinguent les **conservateurs bénévoles**. Habitants de proximité, ils sont les relais locaux du CEN en étant des interlocuteurs privilégiés des acteurs locaux d'une part, et des observateurs attentifs des sites et de leur environnement d'autre part.



1.3.3. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique est composé de scientifiques reconnus de la région. Il assure un **rôle consultatif quant aux choix des sites en matière d'acquisition et des priorités d'intervention** sur les sites. Il est chargé de valider les plans de gestion proposés par l'équipe technique. Il est composé de **27 membres en 2024**.



1.3.4. L'ÉQUIPE SALARIÉE

Le CEN Normandie est une structure dans laquelle se rencontrent une quinzaine de métiers, structurés en six pôles : **Scientifique, Génie-écologique, Géomatique et Réseaux, Administratif et Financier, Communication et Valorisation, Ressources humaines**. L'équipe salariée agit quotidiennement sur l'ensemble du territoire régional pour mettre en œuvre les missions de l'association.

En 2024, le CEN Normandie a compté **97 salariés** correspondant à 70 ETP (Équivalent Temps Plein), réparties sur les deux antennes normandes situées à SOTTEVILLE-LES-ROUEN (76) et à HEROUVILLE-SAINT-CLAIR (14). **10 stagiaires et 3 alternants** ont été accueillis dans la structure.



1.4. COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE

La commission « vie associative » a été entérinée par le Conseil d'Administration du CEN Normandie en décembre 2022. Elle est composée d'administrateurs, de la Chargée de mission Vie associative et d'autre(s) salarié(s) sur invitation. Son ouverture aux adhérents est envisagée.

Elle a pour objectifs principaux d'agir en faveur de la proximité territoriale entre le CEN Normandie, ses adhérents et les citoyens, de favoriser le lien et la convivialité, de renforcer l'adhésion et l'engagement bénévole, et de faciliter la connaissance des valeurs, des missions et des engagements portés par l'association.

Durant l'année 2024, la commission s'est attachée à analyser les résultats d'une enquête qui avait été menée au dernier trimestre 2023 auprès des adhérents et des ex-adhérents dans le but de mieux cerner leurs attentes. Elle s'est également concentrée sur la redynamisation du réseau de conservateurs bénévoles avec pour point de départ une évaluation précise de la situation. Le travail se poursuivra en 2025 autour de l'élaboration d'une stratégie en faveur de l'adhésion, des adhérents et des conservateurs bénévoles.

QUESTIONNAIRE ADHÉRENTS



Questionnaire aux adhérents et ex-adhérents

Chère adhérente, cher adhérent,

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie comptait 561 adhérents en 2022. Nous étions 575 en 2021 et 491 en 2020. Nous sommes une association qui veut ancrer sa raison d'être en se fondant sur une assise citoyenne. Chaque adhérent est donc appelé à prendre part à la gouvernance en élisant les membres du conseil d'administration de l'association et dispose ainsi d'une représentation dans les prises de décisions. Par ailleurs, chaque adhérent est également invité à participer aux diverses animations qu'organisent le CEN Normandie telles que des sorties, des chantiers nature, des comptages, etc. Dans le but de connaître votre ressenti sur le lien entre le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie et ses adhérents, vous êtes invités à répondre au questionnaire ci-après afin de nous aider à identifier vos attentes et vos motivations.

Merci à tous pour votre participation !

La commission vie associative du CEN Normandie.

2.1. ÉTUDES SCIENTIFIQUES

2.1.1. PROGRAMME SENTINELLES DU CLIMAT, PILOTÉ PAR ADRIEN SIMON

Le programme Sentinelles du climat se base sur le **postulat de recherche** que les effets du **changement climatique sur la biodiversité** peuvent être étudiés à partir d'indicateurs, utilisant des espèces ou groupes d'espèces connus pour :

- être **sensibles au changement climatique** (« climato-sensibles »),
- être en **régression**,
- avoir des **capacités de dispersion faibles**.

Ces espèces, dites « sentinelles », sont ou devraient être les premières à subir les variations climatiques locales.

À l'initiative de l'URCPIE, un collectif de structures décline depuis 2023, le même programme que celui initié en Aquitaine. **Soixante sites naturels** répartis à travers toute la Normandie et représentatifs de différents habitats (zones humides, milieux secs, zones forestières...) ont été sélectionnés.

Des suivis protocolés sont déployés sur ces sites afin de suivre **les tendances d'évolution de cortèges d'espèces** comme les **reptiles**, les **rhopalocères** ou les **orthoptères**.

Afin de corréliser ces évolutions de populations à des variables climatiques, les sites suivis ont été **équipés de sondes météorologiques** qui nous permettront de disposer d'informations, locales et précises sur les **températures et taux d'humidité**.



POSE DE SONDE MÉTÉOROLOGIQUE À VIRONVAY



SONDE MÉTÉOROLOGIQUE À HÉNOUVILLE



SONDE MÉTÉOROLOGIQUE À CORNEVILLE-SUR-RISLE

2.2. INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

2.2.1. LES OEDICNÈMES CRIARDS, PILOTÉ PAR UÉLINE COURCOUX-CARO

Depuis 2018, un programme national sur l'œdicnème criard a vu le jour, dont l'un des objectifs premiers est d'estimer la taille de la population nationale. Le CEN Normandie a intégré le programme dès son lancement, la région ayant une responsabilité dans la conservation de l'espèce puisqu'elle y niche. L'œdicnème criard peut être considéré comme une espèce parapluie pour de nombreuses espèces liées aux milieux pionniers et aux pelouses silicoles notamment. Cependant, au vu des difficultés rencontrées pour suivre les populations présentes en Normandie et du temps nécessaire pour réaliser un suivi convenable, le CEN Normandie a décidé en 2023 de lancer une campagne à plus grande échelle sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime: «Mobilisons nos citoyens à la préservation et à la sensibilisation des œdicnèmes criards». Ce projet a permis de mobiliser une centaine de bénévoles et d'inviter de nombreux acteurs aux sorties proposées permettant ainsi de sensibiliser un public plus large à l'importance de la conservation et de la protection de l'œdicnème criard dans notre région. La poursuite de ce travail commence à porter ses fruits et de nombreux propriétaires privés et agriculteurs ont été informés sur l'espèce. Ils peuvent ainsi y prêter une plus grande attention dans leurs activités.

En portant ce projet en région, le CEN Normandie se concentre sur le suivi démographique de l'œdicnème criard. Le suivi des nids a permis de recenser entre 85 et 92 couples le long des boucles de la Seine et sur la

base militaire d'Évreux. Le taux de succès reproducteur est de 34% en 2023 et de 24% en 2024.

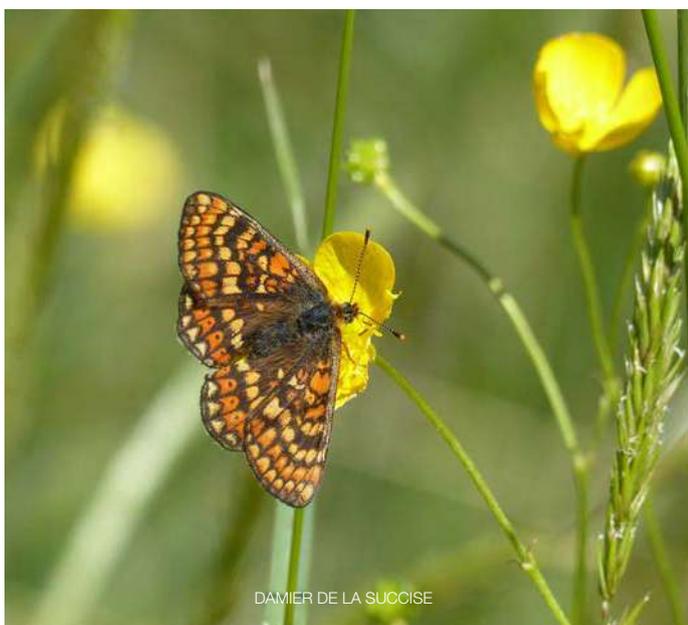
Depuis 2022, le baguage des individus avec prélèvement biologique a également été mis en place dans le but d'approfondir nos connaissances sur la survie locale, la dispersion juvénile ou encore les échanges entre populations.

Ainsi, depuis 3 ans, 115 oiseaux ont été bagués et des contrôles ont été réalisés depuis 2024, ce qui a permis de confirmer la fidélité des oiseaux à leur site de reproduction et de démontrer l'intérêt d'un plan d'actions de sauvegarde pour l'œdicnème criard. Depuis 2022, des balises sont également déployées pour connaître les déplacements des adultes notamment les trajets migratoires et la taille des domaines vitaux pour améliorer les mesures compensatoires mises en place en Normandie. Sur les 11 oiseaux balisés, 6 continuent à nous apporter une source d'information importante pour la suite de ce projet. Ce projet ne cesse de se développer en région depuis l'intégration du CEN Normandie au Programme National, visant à mettre en place une collaboration avec tous les acteurs concernés et ainsi pouvoir développer un plan d'action pour préserver les secteurs encore favorables à cette espèce.



2.2.2. ÉTUDE DE LA POPULATION DE DAMIER DE LA SUCCISE, PILOTÉE PAR THOMAS CHEYREZY

Le Pays d'Auge abrite un important réseau de coteaux dont un certain nombre sont gérés par le CEN directement ou en collaboration avec le Conseil départemental de l'Orne. Au sein de ce réseau désigné Natura 2000, le coteau de la Butte et le coteau des Tanneries sont connus pour accueillir des populations de Damier de la succise, suspectées comme importantes. Un protocole de « Capture-Marquage-Recapture » (CMR) a été mis en place en 2024 afin d'estimer certains paramètres démographiques : la taille de la population, le sexe-ratio et le temps de résidence. Cette technique, lourde à mettre en œuvre, nécessite de capturer un maximum d'individus, à les marquer d'un numéro et à les relâcher. Et de répéter ces manipulations tout au long de la saison de vol. L'analyse statistique a permis d'estimer une population de 1155 individus au coteau de la Butte et de 619 au coteau des Tanneries. Ces résultats confirment scientifiquement l'importance de ces populations et permettent ainsi d'avoir un premier état de référence des populations. L'étude a aussi porté sur la plante hôte et les habitats larvaires. Cette étude a permis de confirmer l'efficacité des pratiques de gestion sur le coteau de la Butte et d'orienter la gestion à venir sur le coteau des Tanneries. Cette étude a été menée par Quentin Benet-Cibois dans le cadre d'un cursus de Master 2. Une vidéo illustrant cette étude est disponible sur la chaîne YouTube du CEN Normandie.



2.2.3. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DES ENS DES SOURCES DU GUIEL (27 ET 61), PILOTÉ PAR JÉRÉMY LEBRUN

Les milieux humides de la vallée du Guiel sont inscrits aux schémas des ENS des Départements de l'Orne et de l'Eure dans leur partie amont, au niveau des résurgences du Guiel, phénomène géologique typique des « causses crayeux » normands. Le CEN a été missionné à partir de 2023 pour réaliser un diagnostic écologique préalable aux projets de gestion qui pourraient émerger dans les années à venir, notamment un projet de restauration hydromorphologique du cours d'eau porté par la fédération de pêche de l'Eure et les deux syndicats de rivières animateurs d'un Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) de la Charentonne, ses affluents et des zones humides du bassin versant de la Charentonne. Dans ce cadre, 28 hectares de milieux humides ont été prospectés afin d'en décrire les composantes physiques (sols, hydrographie) et biologiques (végétation, faune et flore) et d'évaluer les enjeux de fonctionnalité et les enjeux naturalistes à prendre en compte dans la gestion. Parmi ces derniers, le document finalisé en 2024 fait état d'enjeux forts avec la présence du bastion régional de l'Aconit du Portugal et la présence d'espèces telles que la Pie-Grièche écorcheur, la Cigogne noire ou encore, chez les papillons, le Miroir, le Nacré de la Sanguisorbe et la Plusie Monnoie. La préservation de la diversité des stades d'évolution des milieux humides (prairies, mégaphorbiaies, végétations forestières), de la qualité des eaux et le renforcement de la place du site dans les continuités écologiques du bassin versant amont de la Risle constituent les trois principaux enjeux de fonctionnalité associés à la biodiversité du site. Le diagnostic a aussi soulevé des besoins de connaissances (ichtyofaune, incidences du changement climatique) qui permettront de définir les programmes d'actions les plus appropriés à la conservation de ce site.



2.3. PLANS DE GESTION

2.3.1. ÉLABORATION, MISE À JOUR ET ÉVALUATION DE PLANS DE GESTION EN 2024, PILOTÉES PAR JÉRÉMY LEBRUN, HANA GHLOUCI ET JUSTINE GERL

Les plans de gestion sont au cœur du système de décision du Conservatoire et font l'objet d'une concertation étroite tant en interne qu'en externe avec les partenaires locaux. Chaque année, leur élaboration comme leur mise à jour régulière et leur évaluation constituent un volume d'activité conséquent pour l'équipe et le Conseil Scientifique. En 2024, trois plans de gestion ont été finalisés et validés par le Conseil Scientifique : l'évaluation 2021 et le plan de gestion 2022-2031 du site de Brionne (27), le plan de gestion 2024-2033 du site du Vieil Evreux (27) et le plan de gestion 2024-2033 du site d'Ivry-la-Bataille (27).

L'élaboration de neuf plans de gestion à concomitamment été lancée, avec une finalisation et une validation programmées pour 2025. Pour développer la collaboration entre les membres du Conseil Scientifique et l'équipe, plusieurs de ces plans de gestion ont donné lieu à un travail en binôme avec un ou plusieurs conseillers scientifiques référents selon leurs spécialités et leurs disponibilités. C'est le cas des plans de gestion du Marais de Chicheboville, de l'ancien étang de la Fresnaye-au-Sauvage, de la Tourbière de Saint-Aubin, des sites de la vallée de l'Andelle (les Grands Prés, le Marais de Normanville) ou encore du site du Moulin Rouge à Nesle-Normandeuse et du Marais de Petit Fontaine à Blangy-sur-Bresle.

FINALISÉS EN 2024

DÉPARTEMENT	COMMUNE	INTITULÉ DU DOCUMENT DE GESTION
27	IVRY-LA-BATAILLE	PLAN DE GESTION 2024-2033 DU SITE « LE CHÂTEAU ET LES COTEAUX D'IVRY-LA-BATAILLE »
27	EVREUX	PLAN DE GESTION 2024-2033 – LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DU VIEIL-EVREUX, LE VIEIL-EVREUX ET LA TRINITÉ
27	BRIONNE, NASSANDRE-SUR-RISLE	EVALUATION 2021 ET PLAN DE GESTION 2022-2031 DES PRAIRIES DU MOULIN D'ACLOU - ENS LE MOULIN D'ACLOU À BRIONNE

ENGAGÉS EN 2024

14	LA HOGUETTE	PLAN DE GESTION 2025- 2030, TOURBIÈRE DE SAINT-AUBIN, LA HOGUETTE
61	L'ORÉE-D'ÉCOUVES	PLAN DE GESTION 2025- 2035 DE L'ENCLAVE FORESTIÈRE À L'OUEST D'ÉCOUVES
61	PUTANGES-LE-LAC	NOTICE DE GESTION 2016-2021 ANCIEN ÉTANG DE LA FRESNAYE-AU-SAUVAGE MÉNIL-JEAN
61	SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE, LONLAY-L'ABBAYE, TINCHEBRAY-BOCAGE	PLAN DE GESTION 2024-2034 UNITÉ COHÉRENTE DE GESTION «HALOUZE»
76	RIVES-EN-SEINE	PLAN DE DE GESTION 2024-2027 DU MARAIS DE SAINT WANDRILLE-RANÇON
76	LE MESNIL-LIEUBRAY	PLAN DE GESTION 2016-2020 – LE MARAIS DE NORMANVILLE – LE MESNIL-LIEUBRAY
76	LE MESNIL-LIEUBRAY	PLAN DE GESTION 2017-2026 – LES COMMUNAUX, ELBEUF-SUR-ANDELLE
76	FESQUES	PLAN DE GESTION 2015-2024 - LE MARAIS - COMMUNE DE FESQUES
76	BLANGY-SUR-BRESLE	NOTICE DE GESTION 2019 - 2023 – LE PETIT MARAIS DE FONTAINE, BLANGY-SUR-BRESLE

2.4. PARTAGE DE CONNAISSANCES

2.4.1. ÉTUDE PAR DES ÉTUDIANTS DU CAMP ROMAIN DANS LA VALLÉE DE LA SEULLES, PILOTÉE PAR MANON BERNEDE

Depuis plusieurs années, un partenariat a été établi entre l'UFR Sciences économiques, gestion, géographie et aménagement des territoires (SEGGAT) de l'Université de Caen et le CEN Normandie. Chaque année, un groupe de 14 étudiants de master en géographie (GAED) se rend sur le site du Camp Romain, situé dans la vallée de la Seulles, accompagné d'enseignants-chercheurs. Leur travail porte sur plusieurs études, notamment hydrologiques, pédologiques, topographiques et climatologiques à l'échelle du site. Ils ont également installé temporairement des stations météorologiques afin de mesurer les variations microclimatiques. Ce partenariat permet un échange de connaissances entre les différents acteurs. Les résultats de leurs travaux alimentent la base de données du CEN et permettent d'améliorer les connaissances sur le site. De son côté, le CEN Normandie apporte aux étudiants des notions concernant la biodiversité et la gestion des espaces naturels. Ce travail, réalisé depuis plusieurs années, permet également d'assurer un suivi de l'environnement physique du site.

Cette formation a été soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les fonds européens FEDER. Elle est également réalisée en partenariat avec l'UFR SEGGAT depuis quelques années.



MARTIN PÊCHEUR



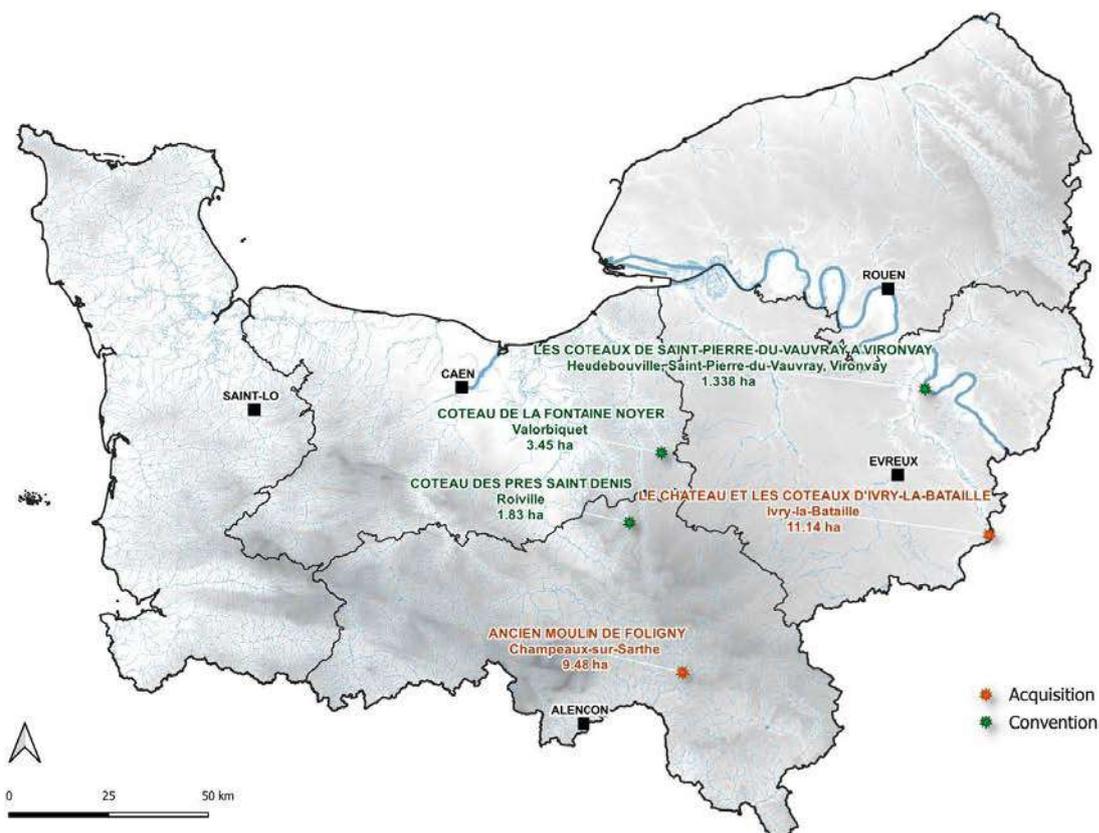
3.1. LES NOUVEAUX SITES PROTÉGÉS EN 2024

3.1.1. LES SITES SOUS CONVENTIONS EN 2024

DÉP	COMMUNE	SITE	ACHAT / ORE	SUPERFICIE
14	Valorbiquet	Coteau de la Fontaine Noyer	Convention	3.45 ha
27	Heudebouville, Vironvay Saint-Pierre-du-Vauvray	Les coteaux de Saint-Pierre-du-Vauvray à Vironvay	Convention	1.338 ha
61	Roiville	Coteau des Prés Saint-Denis	Convention	1.83 ha

3.1.2. LES SITES SOUS ACQUISITIONS EN 2024

DÉP	COMMUNE	SITE	ACHAT / ORE	SUPERFICIE
27	Ivry-la-Bataille	Le château et les coteaux d'Ivry-la-Bataille	Acquisition	11.14 ha
61	Champeaux-sur-Sarthe	Ancien moulin de Foligny	Acquisition	9.48 ha



3.2. LES ACQUISITIONS FONCIÈRES

3.2.1. ACQUISITION DES PRAIRIES HUMIDES DE L'ANCIEN MOULIN DE FOLIGNY À CHAMPEAUX-SUR-SARTHE, PILOTÉE PAR JUSTINE GERL

Le **Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe (SBHS)** a entrepris une étude globale pour la mise en place d'un programme d'actions sur les milieux aquatiques sur le bassin de la Sarthe. Le **bureau d'étude SERAMA** a été missionné en ce sens avec pour résultat un diagnostic de tous les ouvrages présents sur le bassin avec propositions de scénario d'aménagements.

À la suite de ce premier élément de discussion le **SBHS a contacté le CEN Normandie fin 2020** pour proposer un partenariat dans le cadre du **projet de rétablissement des continuités écologiques au droit de l'ancien moulin de Foligny (Commune de Champeaux-sur-Sarthe)**.

Le CEN Normandie a acquis fin 2024 ces parcelles dans le but de faire aboutir ces ambitieux travaux de restauration des continuités écologiques. **Le SBHS mettra en œuvre les travaux de restauration à l'été 2025** avec notamment la **remise en fond de vallée du cours de la Sarthe sur environ 800 mètres**.

Le CEN Normandie apportera une plus-value à travers le suivi des travaux de restauration. Ce projet est une opportunité pour mettre en place une évaluation des effets de la restauration sur les milieux humides, coordonnée avec ceux sur les milieux aquatiques en prévoyant une phase avant travaux (état des lieux) et après-travaux et en mobilisant des méthodes issues de protocoles standardisés.

Le CEN Normandie est par ailleurs maître d'ouvrage au sein du CT Sarthe Amont et cette action a été proposée dans le cadre des actions qui seront menées sur la période 2024-2026.



CARTE DE CHAMPEAUX-SUR-SARTHEE



ANCIEN MOULIN DE FOLIGNY

3.2.2. BILAN DES INTERVENTIONS FONCIÈRES, PILOTÉ PAR ANNE GUERIN ET CORALINE DOMINGUES

L'élaboration de la nouvelle stratégie foncière du CEN Normandie a été initiée en 2024 et comporte nécessairement une phase de bilan des interventions foncières passées de notre association.

Pour mettre en œuvre ses interventions foncières, le CEN Normandie a mobilisé **plusieurs outils fonciers** : l'acquisition (en régie ou vers la **Fondation espaces naturels de France (FENF)**) ou la **maitrise d'usage** par la conclusion de contrats tels que des **conventions de gestion**, des **baux ruraux simples** ou à **clauses environnementales**, ou encore les **Obligations Réelles Environnementales (ORE)**.

Cette synthèse présente le bilan des interventions foncières (maitrises foncières et d'usages) en fonction des milieux et communes prioritaires affichés dans la précédente stratégie.

Au 31 décembre 2024, le CEN Normandie gère plus de 3430 ha d'espaces naturels, dont près de 2/3 des surfaces (2323 ha) via une **maitrise directe**, qu'elle soit foncière (près de 700 ha de sites en propriété, soit 20%) ou d'usage (1642 ha, soit 48% des surfaces). À noter qu'un certain nombre de sites mixe les deux types d'interventions foncières. Le tiers restant (1111 ha) correspond à des espaces naturels pour lesquels le CEN Normandie est missionné par un propriétaire (public ou privé) pour des actions partenariales de connaissance, de gestion, de protection, de valorisation ou d'accompagnement telles que la mise en place d'un plan de gestion, des actions de suivi écologique, des chantiers nature, des études et expertises scientifiques, etc. (sites dits « d'intervention »).

TABLEAU DES MAÎTRISES DIRECTES DU CEN NORMANDIE

DÉPARTEMENTS	MAÎTRISE FONCIÈRE	MAÎTRISE D'USAGE	SITES D'INTERVENTION	TOTAL
27	258 HA 18 SITES	527 HA 32 SITES	150 HA 6 SITES	936 HA 46 SITES
76	138 HA 11 SITES	293 HA 23 SITES	586 HA 18 SITES	1018 HA 49 SITES
14	25 HA 7 SITES	230 HA 20 SITES	18 HA 3 SITES	273 HA 28 SITES
50	133 HA 14 SITES	245 HA 19 SITES	272 HA 16 SITES	650 HA 45 SITES
61	127 HA 21 SITES	346 HA 43 SITES	85 HA 5 SITES	558 HA 62 SITES
TOTAL GÉNÉRAL	681 HA 71 SITES	1642 HA 137 SITES	1111 HA 48 SITES	3434 HA 230 SITES

Sur les 2323 ha en maitrise de gestion directe, 78% (soit 1803 ha) font l'objet de contrats spécifiques. Les conventions de gestion sont les types de contrats les plus représentatifs avec 1572 ha de sites conventionnés (près de 88% des surfaces) et essentiellement pour des sites en maitrise d'usage (2 sites en propriété, soit 11 ha, sont concernés par ce type de contrat).

Viennent ensuite les **baux ruraux** (dont à **clauses environnementales**), avec près de 100 ha (9 sites), les **Obligations Réelles Environnementales (ORE)** protégeant 69 ha répartis sur 8 sites et les **prêts à usage** (50 ha pour 8 sites).

Un site est concerné par la signature d'un bail emphytéotique. A cela **s'ajoute 278 ha d'espaces naturels agropastoraux engagés avec des mesure agroenvironnementale et climatique**. A noter qu'aucun site n'a été versé à la Fondation Espaces Naturels de France.

DÉPARTEMENTS	MAÎTRISE FONCIÈRE	MAÎTRISE D'USAGE	TOTAL
27	+116 HA + 8 SITES	+126 HA +9 SITES	+242 HA +17 SITES
76	+14 HA +2 SITES	+220 HA +12 SITES	+234 HA +14 SITES
14	+12 HA +3 SITES	+102 HA +8 SITES	+113 HA +11 SITES
50	+95 HA +6 SITES	+187 HA +9 SITES	+283 HA +13 SITES*
61	+82 HA +13 SITES	+171 HA +15 SITES	+252 HA +26 SITES*
TOTAL GÉNÉRAL	+319 HA +32 SITES	+806 HA +53 SITES	+1125 HA +81 SITES*

*présence dans le total de sites avec les 2 types d'intervention foncière.

Si on concentre le bilan des interventions foncières du CEN Normandie sur la dernière décennie (de 2015 au 31/12/2024), 81 sites sur 1125 ha supplémentaires ont été nouvellement gérés par notre association. Les acquisitions foncières représentent 28% des surfaces en gestion, avec près de 320 ha pour 32 nouveaux sites. La maîtrise d'usage représente quant à elle l'essentiel des nouvelles interventions foncières, avec 72% des surfaces en gestion, pour 53 nouveaux sites. Les acquisitions foncières se sont essentiellement faites sur les départements de l'Eure, la Manche, puis l'Orne qui concentrent 92% des surfaces des nouveaux sites acquis par le CEN Normandie. À noter également que 16 sites historiquement gérés par le CEN ont fait l'objet d'une extension, avec l'acquisition ou la maîtrise d'usage de nouvelles parcelles.

Enfin, en termes de type de milieux, la majorité des sites nouvellement gérés sont des prairies humides et des pelouses sèches.

Les principaux types d'habitats pour les sites en maîtrise foncière (98% des surfaces)

	Surfaces en ha	%
E3-PRAIRIES HUMIDES ET PRAIRIES HUMIDES SAISONNIÈRES	131,4	41,1%
E1-PELOUSES SÈCHES	99,5	31,1%
F4-LANDES ARBUSTIVES TEMPÉRÉES	33,6	10,5%
D2-TOURBIÈRES DE VALLÉE, BAS-MARAIS ACIDES ET TOURBIÈRES DE TRANSITION	30,3	9,5%
D6-MARAIS CONTINENTAUX SALÉS ET SAUMÂTRES ET ROSELIÈRES	10,7	3,3%
C1-EAUX DORMANTES DE SURFACE	6,7	2,1%

Les principaux types d'habitats pour les sites en maîtrise d'usage (96% des surfaces)

	Surfaces en ha	%
E1-PELOUSES SÈCHES	238,9	28,5%
E3-PRAIRIES HUMIDES ET PRAIRIES HUMIDES SAISONNIÈRES	208,6	25,3%
C3-ZONES LITTORALES DES EAUX DE SURFACE CONTINENTALES	86,8	10,5%
F4-LANDES ARBUSTIVES TEMPÉRÉES	75,9	9,2%
D4-BAS-MARAIS RICHES EN BASES ET TOURBIÈRES DES SOURCES CALCAIRES	74	9,0%
E5-BOIS ET PEUPLEMENTS DE FEUILLES CADUCIFOLIES	49	6,0%
D2-TOURBIÈRES DE VALLÉE, BAS-MARAIS ACIDES ET TOURBIÈRES DE TRANSITION	25,7	3,1%
E5-OURLETS, CLAIRIÈRES FORESTIÈRES ET PEUPLEMENTS DE GRANDES HERBACÉES NON GRAMINOÏDES	21,2	2,6%
D6-MARAIS CONTINENTAUX SALÉS ET SAUMÂTRES ET ROSELIÈRES	18,3	2,2%

3.2.3. ÉLABORATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE FONCIÈRE, PILOTÉE PAR ANNE GUERIN ET CORALINE DOMINGUES

Grâce à ce bilan, en 2025, l'élaboration de la nouvelle stratégie foncière du CEN Normandie devra répondre aux enjeux suivants :

- Réaliser une synthèse des stratégies foncières de l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Améliorer la lisibilité de l'action foncière du CEN pour les autres acteurs (SAFER, départements, PNR, collectivités, associations, etc.)
- Fonder sur des critères objectifs et partagés en interne et à l'externe l'intervention foncière du CEN ;
- Étudier juridiquement les différentes responsabilités du CEN et les conséquences en cas de sinistre quant aux risques naturels (éboulement/effondrement, chute d'arbres, etc.), au risque incendie et aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), etc.
- Aider à prioriser/hierarchiser l'intervention du CEN, dans un contexte où les moyens pour l'acquisition foncière et la gestion des espaces naturels ne sont pas illimités ;
- Faciliter / venir en appui et guider les démarches de recherche / demande de financements ;
- Produire une cartographie de zones à enjeu, qui pourra être valorisée au-delà de l'approche foncière, dans l'ensemble des activités du CEN, et mise à disposition des partenaires ;
- Produire un cahier des charges des interventions foncières du CEN (maîtrise foncière, maîtrise d'usage, méthodologie de mobilisation de l'outil ORE).

4.1. TRAVAUX D'ENTRETIEN DES MILIEUX SECS

4.1.1. GESTION DES HABITATS FAVORABLES À LA GENTIANE AMÈRE, PILOTÉE PAR FLORENT BAUDE

Située sur la commune de Monts-sur-Orne, la carrière des Monts est nichée entre le Pays d'Auge et la plaine d'Argentan. Sur environ 1 hectare, cohabitent un ensemble de pelouses rases entretenues grâce à du pâturage, et un ensemble d'espèces liées aux milieux calcicoles dont certaines possèdent un statut patrimonial fort.

Lors de l'année 2024, et dans l'objectif de maintenir des conditions idéales au pâturage mixte ovin/caprin, des travaux de remplacement des clôtures ont eu lieu sur une partie du site, l'autre phase de travaux sur la dernière partie du site est planifiée pour l'automne 2025.

En plus d'accueillir une entomofaune exceptionnelle (Rhopalocères et Orthoptères), les pelouses calcicoles et les dalles rocheuses abritent une population de Gentianes amères (*Gentianella amarella* L.) de taille significative et suffisante pour effectuer un comptage annuel des effectifs de cette plante. En plus d'avoir le statut d'espèce protégée, la Normandie possède une

responsabilité forte dans la conservation de cette espèce végétale essentiellement localisée dans la partie Nord de la France.

Un comptage annuel est réalisé par l'URCPIE des Collines Normandes, au mois d'août, pendant le pic de floraison.

Après les résultats inquiétants de 2023 (19 gentianes), consécutifs à la canicule de 2022, les effectifs sont repartis à la hausse en 2024 avec 558 gentianes comptabilisées.



CARRIÈRE DES MONTS



GENTIANE AMÈRE

4.1.2. TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA PELOUSE DES HOULES BLANCHES, PILOTÉS PAR SAMUEL VIGOT

Le site naturel des Houles Blanches est une pelouse calcaire située dans le Perche Ornaïs, propriété de l'AFFO (Association Faune et Flore de l'Orne) et du CEN Normandie. On y retrouve une richesse écologique remarquable et caractéristique de ce type de milieu.

En septembre et octobre 2024, le site a fait l'objet de travaux de restauration afin de préserver et de reconquérir l'habitat de pelouse calcaire et ses espèces patrimoniales. Ainsi, une zone de 2400m² de ligneux progressant sur la pelouse a été coupée, dessouchée et évacuée du site. Parallèlement, deux zones de décapage d'une surface de 1300m² chacune ont été aménagées dans le but d'élargir la surface de milieux pionniers. Enfin, une dernière zone de 1000m² a fait l'objet d'une fauche avec du matériel léger afin de restaurer les milieux ouverts sur le site (pelouse et ourlets). Cette dernière opération sera reconduite en 2025 de façon à maintenir et à pérenniser ce stade de végétation.

En complément de ces actions mécaniques, un pâturage tardif mixte ovin/caprin vient parfaire la gestion de ce site.



ZONE AVANT OPÉRATION



OPÉRATION DE BUCHERONNAGE



ZONE PENDANT LES OPÉRATIONS



ZONE APRÈS LES OPÉRATIONS

4.2. TRAVAUX DE RESTAURATION

4.2.1. LE PROJET AGROFERRIÈRES, PILOTÉ PAR MAXIME LANCIAUX

Depuis plusieurs années, le CEN Normandie travaille au lancement d'un projet de restauration écologique de prairies tourbeuses dans le Pays de Bray sur la Commune de Ferrières-en-Bray.

Soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Fonds vert, ce projet cible un réservoir de prairies humides tourbeuses à paratourbeuses présentant de forts enjeux écologiques, et vise sa préservation et sa restauration en conciliant ces enjeux avec ceux inhérents à la gestion agro-pastorale des parcelles.

En 2024, les travaux de restauration et d'aménagement ont pu débuter au mois de septembre et se poursuivront en 2025. Au total, plus de 6500 mètres linéaires de clôtures seront posées ou réhabilitées de manière à créer de nouveaux parcs de pâturage et à mettre en défens et préserver des mares, des fossés et des cours d'eau après leur restauration.

Le lancement de ces travaux s'est aussi accompagné de la mise en place de suivis écologiques (suivis floristiques, pédologiques et faunistiques) visant à évaluer les mesures de restauration réalisées. Ces suivis seront poursuivis jusqu'en 2026.



4.3. GESTION PAR PÂTURAGE

4.3.1. LE CHEPTEL DU CEN NORMANDIE, PILOTÉ PAR SAMUEL VIGOT ET VINCENT PALMA

Espèce	Propriété du CEN Normandie	Propriété partenaire et gestion du CEN Normandie
Vaches Highland Cattle	14	
Vaches Bretonne pie noire	11	6 (propriété Tourville la rivière) + 6 (propriété CD14)
Chevaux camargue	26	
Chevaux koniks polski	13	
Ânes normands	3	
Moutons roussins	5	42 (propriété CD27)
Moutons solognots	167	
Chèvres des fossés	180	



PÂTURAGE BOVIN © MARAIS DES PÂTURES



PÂTURAGE CAPRIN © MARAIS DES PÂTURES

4.3.2. LES CHEVAUX CAMARGUAIS PRENNENT LE BAC, PILOTÉ PAR VINCENT PALMA

2024 sous un éclatant soleil, la barge de débarquement des **Brigades vertes de Belbeuf** approche remplie de **chevaux camarguais**. La tension est à son comble !

Le lieu de débarquement a été fixé à **Sainte-Catherine Plage sur la commune de Tourville-La-Rivière**. La barge accoste et les zootechniciens du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie lancent en deux vagues successives les sept chevaux camarguais à l'assaut des espaces de l'île sous l'objectif des photographes !

Les chevaux rejoignent ainsi les six bovins de race bretonne pie noire appartenant à la commune de Tourville-la-rivière pour mener à bien leur mission : entretenir les espaces naturels de l'île et lutter contre l'embroussaillage et la fermeture des milieux.

Après un tour de l'île, les chevaux se mettent immédiatement au travail, conscients de l'importance de leur mission de préservation qui profitera à de nombreuses espèces patrimoniales tant au niveau flore, le rare **Peucedan à feuilles de Carvi (*Dichoropetalum carvifolia*)** qu'au niveau faune, comme le **Demi argus (*Cyaniris semiargus*)** et le **Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*)** ou encore des oiseaux comme le **Bruant zizi (*Emberiza cirlus*)**.

Les actions pour la préservation du patrimoine naturel normand continuent.



LA TENSION AVANT LE DÉBARQUEMENT



SAINTE CATHERINE PLAGE



LE DÉBARQUEMENT



AÏE OH AÏE OH ON RETOURNE AU BOULOT!

4.4. GESTION AVEC DES PARTENAIRES

4.4.1. LE PARTENARIAT AGRICOLE POUR LA GESTION DES SITES DU DOMFRONTAIS, PILOTÉ PAR CHARLOTTE POUTEAU

Le CEN Normandie est propriétaire de **trois sites dans le Domfrontais (61)** : les mares potières de Launay, les mares et prairies de Lauberdière et 17 ha dans le marais de Rouellé. Au total, près de 18 ha sont gérés grâce au conventionnement de trois agriculteurs, à travers des baux ruraux à clauses environnementales (BRE).

L'objectif est de maintenir les prairies humides par une fauche annuelle avec exportation. Le partenariat est basé sur l'équilibre : garantir une activité agricole sur les sites tout en pérennisant la conservation des habitats et espèces à enjeux, par exemple les mares sur le site de Launay, l'avifaune dans le marais de Rouellé et la flore oligotrophe dans les prairies de Lauberdière.

Des travaux de restauration menés en 2024 dans le marais de Rouellé permettront le conventionnement d'un nouvel agriculteur pour du pâturage bovin.



FAUCHE AUTOUR DE LA MARE PRAIRIALE SUR LE SITE DE LAUNAY



PRAIRIE DANS LE MARAIS DE ROUELLÉ

4.4.2. LA CONVENTION PARTENARIALE AVEC UNIS-CITÉ ROUEN, PILOTÉE PAR VINCENT PALMA

Depuis 2023, le CEN Normandie a monté un partenariat avec l'antenne de Rouen de l'association **Unis-cité**. Unis-cité est une association loi 1901, comme le CEN, qui a pour objet de proposer depuis sa création en 1994 des **missions de service civique aux jeunes sur des sujets sociaux et environnementaux**.

Ainsi, le partenariat monté avec le CEN permet aux jeunes, souvent issus de milieux urbains, de se sensibiliser à la protection de la biodiversité en allant aider l'équipe technique du CEN.

Selon un calendrier déterminé à l'avance, l'équipe accueille des groupes de 3 à 4 jeunes et les emmène avec elle sur le terrain participer aux opérations de gestion sur les sites du CEN.

Les jeunes peuvent alors toucher du doigt des notions souvent abstraites à leurs yeux et s'émerveiller devant la beauté des sites normands tandis que les techniciens du Conservatoire apprécient les renforts apportés par les jeunes motivés dans leur travail physique quotidien et partagent avec eux leur métier et leur passion.

Avec leurs manteaux oranges reconnaissables entre tous, les jeunes d'Unis-cité sont une vraie cure de vitamines pour le CEN !



DES ORANGES DANS LES CÔTEAUX



DES ORANGES DANS LES CÔTEAUX



DES ORANGES DANS LES CÔTEAUX



DES ORANGES DANS LES CÔTEAUX

5.1. COMMUNICATION DIGITALE

5.1.1. STATISTIQUES DES DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION, PILOTÉES PAR NOÉMIE RIU

Le CEN Normandie utilise quatre plateformes sociales et le site internet pour la diffusion et la valorisation des actions menées par l'association : [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [YouTube](#). Ces réseaux jouent un rôle clé dans notre stratégie de communication et d'engagement avec notre communauté.

En 2024, le [site internet](#) a reçu la visite de [24 000 utilisateurs](#).

L'association a également enregistré [une croissance de 301 abonnés sur Facebook](#), contre 386 en 2023, ce qui marque une diminution de 22 % par rapport à l'année précédente.

Concernant [LinkedIn](#), l'association a connu une forte augmentation d'abonnement, [ajoutant 800 abonnés](#) à cette plateforme, ce qui

témoigne de notre capacité à toucher un public professionnel. Le compte [Instagram](#) a atteint [1 500 abonnés en 2024](#). Au cours de l'année, 149 nouveaux abonnés ont rejoint notre communauté.

[Le nombre d'abonnés sur YouTube est de 423 en 2024](#). L'association a gagné 92 abonnés en 2024, soit une [augmentation significative de 26 %](#) par rapport aux 73 abonnés supplémentaires en 2023.

Dans l'ensemble, une tendance positive se dégage en termes de visibilité et d'engagement sur nos différents canaux de communication. Bien que certains réseaux aient observé une croissance plus modeste (comme Facebook et Instagram), la plateforme LinkedIn a enregistré une progression notable, tandis que YouTube continue d'afficher une [dynamique de croissance appréciable](#).

5.1.2. VALORISATION DE LA HAUTE VALLÉE DE LA TOUQUES, PILOTÉE PAR NOÉMIE RIU

Le [site Natura 2000 de la Haute vallée de la Touques \(61\)](#) et les missions d'animation du CEN Normandie sur ce site ont été valorisés par le tournage et la diffusion de [trois vidéos sur notre chaîne YouTube](#). Comptabilisant à elles trois [554 vues sur l'année 2024](#), elles ont encouragé de nouvelles personnes à s'abonner à notre chaîne.

Par ailleurs, en 2024 deux mini-séries d'une minute top chrono ont vu le jour en partenariat avec [Vigisol](#). Tournées dans le but de découvrir et de comprendre les différents types de sols composant la région, [Clément-Blaise Duhaut](#) (chargé de mission géologie/pédologie au CEN Normandie) et [Patrick Le Gouée](#) (vice-président de Vigisol) ont ainsi contribué à la réalisation de [deux séries de 6 et 8 épisodes](#) : « Les sols profonds » et « Les sols secs ».

L'ENSEMBLE DES VIDÉOS SONT VISIONNABLES SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE !



5.2. MANIFESTATIONS LOCALES & ÉVÈNEMENTS

5.2.1. IDEX RÉGION NORD-OUEST À L'AVENTURE DU CEN EXPRESS

En octobre 2024, l'entreprise IDEX Région Nord-Ouest a participé au CEN Express. Rassemblant une douzaine de salariés de l'entreprise, cette journée s'est déroulée sur les coteaux calcaires d'Ezy-sur-Eure.

Basé sur la découverte de la nature, le CEN Express est un outil ludique de cohésion d'équipe conçu par le CEN Normandie. Cette prestation est proposée aux structures professionnelles de la région (entreprises, collectivités, associations) désireuses d'initier leurs équipes au patrimoine naturel normand.



EQUIPE VERTE CEN EXPRESS IDEX



EQUIPE ROUGE CEN EXPRESS IDEX



GRUPE CEN EXPRESS IDEX



EQUIPE ORANGE CEN EXPRESS IDEX

5.3. MÉDIATISATION

5.3.1. PRESSE

85 articles de presse sont parus en 2024 concernant la valorisation des actions du CEN Normandie. Les médias diffusant nos actions sont principalement : [Actu Normandie](#), [Ouest-France](#) et [France Bleu](#).



6.1. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES EUROPÉENNES

6.1.1. CONTRATS NATURA 2000, SUIVIS PAR HANA GHLOUCI ET JUSTINE GERL

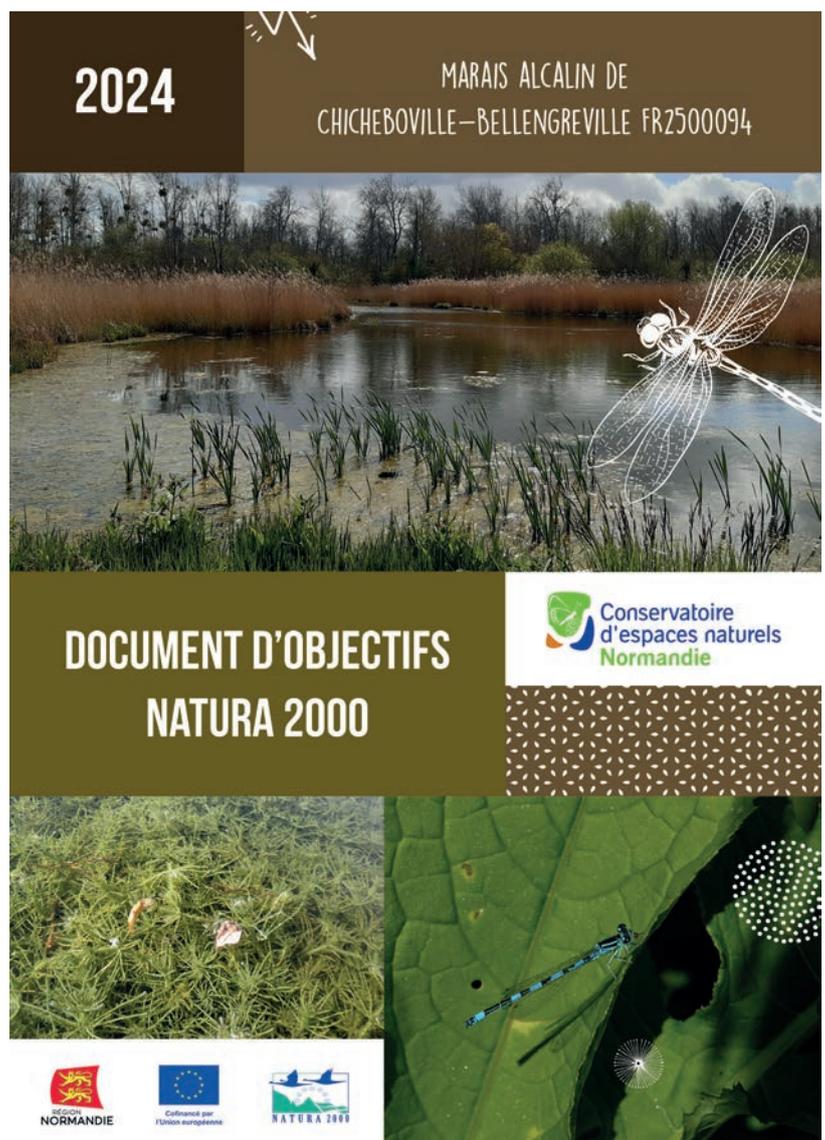
En 2024, le CEN Normandie a déposé 14 demandes de contrats Natura 2000 afin d'obtenir des financements pour la préservation et la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire de plusieurs sites jusqu'en 2027. Au total, le CEN est engagé sur 26 contrats Natura 2000.

6.1.2. ÉVALUATION ET RÉVISION DU DOCOB DU MARAIS ALCALIN DE CHICHEBOVILLE-BELLENGREVILLE, PILOTÉ PAR LÉA MARTINEZ

Le marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville, situé sur les communes de Moulton-Chicheboville, Bellengreville et Vimont dans le Calvados, est une tourbière alcaline de 154 ha faisant partie du réseau Natura 2000. Il s'agit par ailleurs pour partie d'un ENS du Département du Calvados.

En 2022, la DREAL Normandie puis la Région Normandie ont confié la mission au CEN Normandie (animateur du site depuis 2007) de réaliser l'évaluation et la révision du DocOb. Entre 2022 et fin 2024, 4 groupes de travail et 3 comités de pilotage ont permis de mettre en place une concertation avec la majorité des acteurs du territoire. Élaboré selon la méthodologie du cahier technique n°88 de l'OFB (premier DocOb en Région élaboré selon cette méthodologie) le DocOb permet d'aboutir à une nouvelle feuille de route pour les 15 prochaines années.

Ce travail a fait l'objet d'un retour d'expériences lors de la journée régionale des animateurs Natura 2000 le 20 juin et a permis d'illustrer la formation CT 88 de l'OFB en octobre.



6.2. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES

6.2.1. ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CALVADOS (14), SUIVI PAR MANON BERNÈDE

Le marais de Colleville-Ouistreham est un site qui a été classé en Espace naturel sensible par le Département du Calvados, dont la gestion du site a été déléguée au CEN Normandie. Depuis 2021, un travail partenarial a été engagé entre la Commune de Colleville-Montgomery et le CEN Normandie afin de mieux valoriser le marais. Cette valorisation s'est faite en 2024 par l'implantation de panneaux pédagogiques et directionnels tout au long du sentier de randonnée. Ce sentier permet de traverser la commune en partant de la mairie, traversant le marais et arrivant sur la plage. En plus, de ces 20 panneaux qui ont été posés en 2024, trois ponts ont été sécurisés par la pose de garde-corps. Il est prévu pour l'année 2025 de continuer ce travail de valorisation avec la création d'une plateforme d'observation afin de permettre aux visiteurs d'avoir un point de vue sur le marais.



6.2.2. ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'EURE (27), SUIVI PAR HANA GHILOUCI

Dans le cadre de sa politique Espaces naturels sensibles, le Département de l'Eure travaille en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie sur 34 sites. Le CEN Normandie est gestionnaire des sites, il y mène des actions de génie écologique, des suivis scientifiques, de l'animation territoriale ainsi que de la sensibilisation auprès du grand public.

L'année 2024 a été riche d'actions :

- 22 opérations de pâturage et 24 chantiers de travaux mécaniques (restauration de clôtures, déboisement, débroussaillage, fauche, labour en faveur de la flore messicole, entretien des sentiers...)
- Des suivis scientifiques menés sur les 34 sites ENS : suivis habitats, suivis flore patrimoniale, suivis flore exotiques envahissantes, suivis faune (Rhopalocères, Orthoptères, Odonates, Oiseaux, Reptiles, Amphibiens)
- 6 plans de gestion en cours de révision : évaluation des plans de gestion des sites Bernières-Sur-Seine, Tosny, Bouchevilliers, Giverny, Marais-Vernier ;
- 1 étude sur les populations d'Œdicnème criard (prospection des sites de nidification, suivi et comptage des individus, baguage) ;
- 1 Aire terrestre éducative : Fin de l'ATE des coteaux d'Ezy-sur-Eure.
- 1 journée de tonte des animaux sur le site de Gisacum lors de la fête de la Nature.

6.2.3. ESPACES NATURELS SENSIBLES DE LA MANCHE (50), SUIVI PAR JUSTINE GERL

Dans le cadre du marché public « Entretien, suivi et surveillance des Espaces naturels sensibles du Département de la Manche », le CEN Normandie intervient sur 5 ENS (Lande Mouton, Pré Maudit, Cent Vergées, Fosse Arthour et Mesnil au Val) pour suivre la gestion.

Dans le but de préserver et gérer durablement la tourbière un **pâturage expérimental caprin a débuté en 2023**. L'objectif est de déterminer l'impact du pâturage caprin, en effet les chèvres sont d'incontestables 'débroussailleuses' écologiques, sur la Molinie et les repousses de ligneux. Fort de résultats plutôt encourageants, un renouvellement de l'expérimentation du pâturage sur la reprise des ligneux, la pousse de la Molinie et la gestion des lisières a été proposé en 2024 sur 3 secteurs.

Des activités d'écopâturage sont également effectuées sur d'autres Espaces Naturels Sensibles avec d'autre part une volonté de maintenir des races rustiques et patrimoniales adaptées au climat normand :

- **Mesnil au Val** : pâturage caprin et ovin avec 4 chèvres des fossés et 7 Roussin de la Hague
- **Fosse Arthour** : pâturage caprin avec 8 chèvres des fossés
- **Lande Mouton** : Pâturage bovin avec 8 Highlands cattle



6.2.4. ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE (61), SUIVI PAR FLORENT BAUDE

Le Conseil départemental de l'Orne et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie collaborent depuis plus de 20 ans pour la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département.

Majoritairement situés dans le **Pays d'Auge, le Perche et la plaine d'Argentan**, les ENS confiés au CEN Normandie abritent, pour la majorité d'entre eux, une biodiversité exceptionnelle sur des milieux naturels variés comme des pelouses calcaires, des anciennes carrières ou des tourbières.

Ainsi, **sur 11 sites naturels, des actions de suivis scientifiques, de valorisation et de concertation territoriale sont mises en œuvre** et l'ensemble de ces actions, menées conjointement, contribuent au rayonnement de ces sites parmi l'ensemble des espaces naturels de l'Orne.

Cette coopération durable entre ces deux acteurs de la biodiversité normande permet également d'enrichir la connaissance régionale en termes de biodiversité et d'inclure ces espaces à haute valeur patrimoniale dans le territoire local.

6.2.5. ESPACES NATURELS SENSIBLES DE LA SEINE-MARITIME (76), SUIVI PAR HANA GHLOUCI

Le **Département de la Seine-Maritime gère un réseau de 29 sites** désignés Espaces naturels sensibles pour leur intérêt écologique et paysager, **soit 1400 hectares préservés**. Dans le cadre de son partenariat avec le Département, le **CEN Normandie est intervenu sur 13 ENS** pour réaliser :

- de **l'éco-pâturage sur 4 ENS** : la Côte du Roule à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, les Roches d'Orival, le Bois de l'Épinay à Forges-les-Eaux et le Cap d'Ailly à Sainte-Marguerite-sur-Mer,
- des **suivis scientifiques sur 12 ENS** : Suivi de la faune (oiseaux, orthoptères, rhopalocères), suivi de la flore patrimoniale, suivi des habitats,
- une **étude pédologique sur la Forêt d'Eu**,
- des **animations nature** à destination des scolaires ou du grand public,

Parallèlement, le projet multi-partenarial ayant vu le jour en 2022 sur 3 ENS du littoral s'est poursuivi. **Les 3 associations (Aquacaux, Cardere et le CEN Normandie)** ont travaillé ensemble sur la gestion (association Aquacaux), le suivi scientifique (CEN Normandie) et la valorisation de ces espaces (Aquacaux, CEN Normandie, Cardere).



6.3. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

6.3.1. PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES DU BASSIN VERSANT DE LA JACRE, PILOTÉE PAR ANNE GUERIN ET ALICIA BOUVET

Dans le cadre de son « Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) » 2021-2024, le CEN Normandie accompagne Saint-Lô Agglo dans la mise en place de diagnostics et la rédaction de préconisations de gestion sur des zones humides du bassin-versant de la Jacre. S'étendant sur environ 3 842 ha, avec 725 ha estimés de zones humides (sur la base du pré-inventaire de la DREAL), ce secteur a notamment été retenu comme prioritaire par l'AESN du fait des problématiques d'érosion et de ruissellement, identifiées comme causes principales de dégradation de l'état de la qualité des masses d'eau.

L'accompagnement du CEN Normandie a démarré en 2024, en concertation avec les acteurs locaux, dont la profession agricole. Un premier travail de sélection cartographique des parcelles a permis de cibler les zones retenues dans le cadre des diagnostics terrain. Il s'agit ensuite de délimiter les zones humides et d'identifier les potentialités et menaces qui pèsent sur elles. À terme ce travail de concertation, qui se poursuivra en 2025, vise à faire émerger un programme d'actions agricoles en adéquation avec les objectifs du CTEC.



6.4. MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES RÉGIONAUX D' ACTIONS

6.4.1. ACTIONS DANS LE CADRE DU PRAM NORMANDIE, PILOTÉ PAR CORALINE DOMINGUES

2024 : Année d'évaluation du PRAM Normandie 2022-2024...

Pour enrayer le processus de dégradation et de disparition des mares, coordonner les multiples initiatives et agir sur tous les territoires, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie coordonne le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie (PRAM Normandie). Ce dernier se décline en programmations pluriannuelles, ainsi les résultats phares du PRAM 2022-2024 sont les suivants :

Une force bénévole équivalente à 3,5 mois de travaux et des suivis sur les mares	33 intercommunalités et syndicats de bassin versant formés ou autonomes pour la réalisation de travaux en faveur des mares	Plus de 900 mares restaurées et créées (soit 37,7 ha à l'échelle de la Normandie !)
8 contributions / an pour l'intégration et la protection des mares dans les documents d'urbanisme	Le lancement du « La bel'mare »	La mise à jour de l'application mobile GéoMares

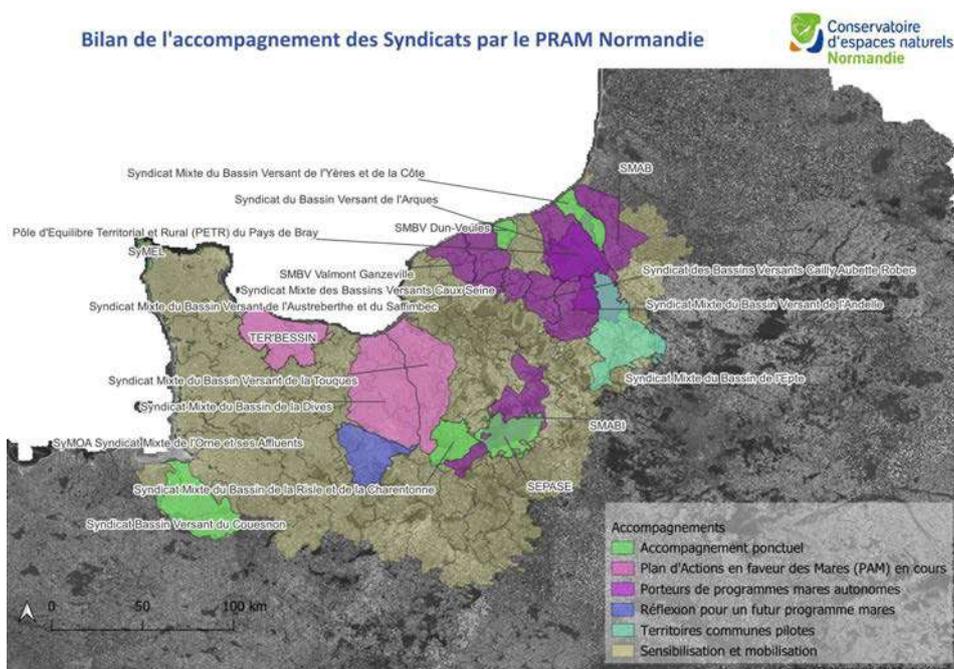
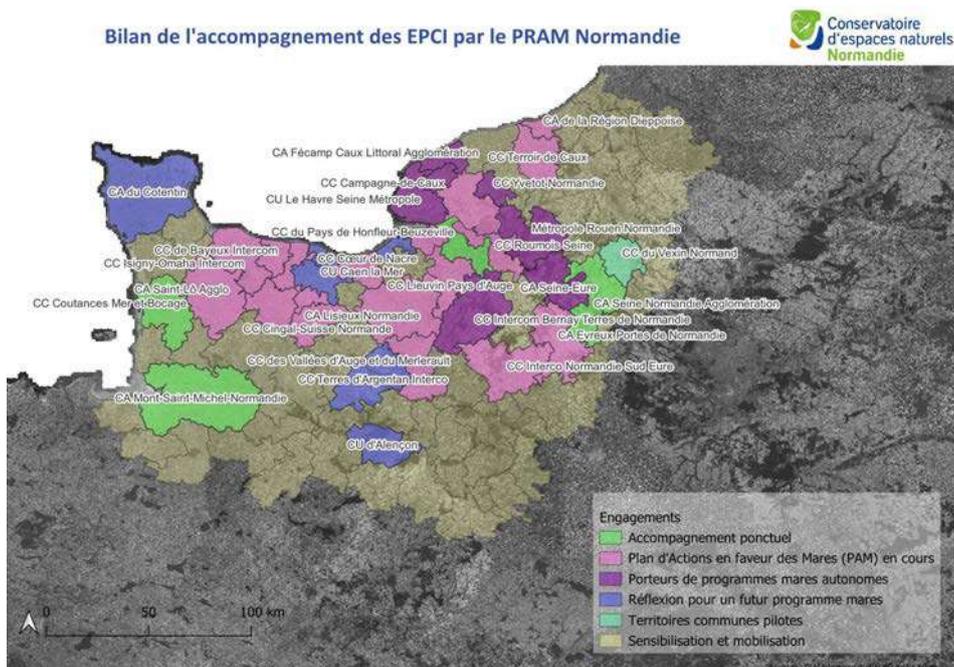
...Et de construction de la nouvelle programmation du PRAM 2025-2028 !

En déclinaison de la Stratégie Régionale Mares 2023-2030, une nouvelle programmation pluriannuelle est lancée pour la période 2025 – 2028. Celle-ci permettra notamment de :

- Poursuivre l'accompagnement des acteurs normands agissant en faveur des mares et produire différents outils en vue d'un passage de relais (typologie des mares sourceuses normandes, automatisation de détection des mares grâce aux données LiDAR, modèles simplifiés de demandes de travaux) ;

- Réfléchir à la mise en place de documents de gestion à l'échelle des réseaux de mares ;
- Stimuler l'intégration des mares dans les documents d'urbanisme ;
- Mettre en place deux journées d'initiation par an sur la thématique des mares (détermination et gestion de quelques groupes d'espèces de faune et de flore) ;
- Maintenir les outils cartographiques du PRAM Normandie ;
- Produire et diffuser des retours d'expérience, des lettres d'information, des plaquettes techniques ;
- Organiser des événements pour fédérer les acteurs normands agissant en faveur des mares.

BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS 2024 :



Le PRAM Normandie est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) par l'intermédiaire de la Région Normandie.

6.4.2. ACTIONS DANS LE CADRE DU PREEE, PILOTÉES PAR JEAN-FRANÇOIS DUFAUX

Dans le cadre de l'axe connaissance du Programme régional relatif aux espèces exotiques envahissantes, les missions de catégorisation et de priorisation d'espèces animales ont été poursuivies, en 2024, sur les amphibiens et les mollusques jugés exotiques envahissants en Normandie. Une salariée a été embauchée au sein de l'équipe du PREEE, durant 4 mois, afin de réaliser une étude bibliographique sur toutes les espèces concernées pour élaborer la catégorisation. Ensuite des groupes de travail réunissant **des experts régionaux** (réseau ALIEN Normandie, URCPIE, CPIE Collines normandes, DREAL Normandie,...) ont travaillé sur la priorisation de **8 espèces d'amphibiens** et **31 espèces de mollusques exotiques envahissants** (gastéropodes et bivalves dont des espèces du milieu marin).

En 2024, la brigade d'intervention espèces exotiques envahissantes a été reconduite afin de mener des opérations de gestion sur **136 stations réparties sur 119 sites dont 34 nouveaux**. La Brigade était composée de six personnes avec une équipe basée à Caen et l'autre basée à Rouen. Elle a accompagné **102 partenaires locaux** (12 partenaires privés, 8 partenaires associatifs et 82 partenaires publics). La brigade a réalisé des interventions sur **21 espèces végétales exotiques envahissantes, principalement le Myriophylle du Brésil et la Berce du Caucase**. Au total, ce sont environ **115 m³ et 107 598 individus** qui ont été extraits des sites traités. La surface traitée, en 2024, est de **1604 ha**, avec, notamment, **une surface d'action de 62,39 ha et une surface de prospection de 412,19 ha**. La dimension importante, de cette dernière s'explique par deux grandes missions de cartographie : la première a eu lieu au Marais Vernier pour cartographier les zones de présence de la Crassule de Helms avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, la Fédération départementale des chasseurs de l'Eure, et le Conseil départemental de L'Eure. La seconde a été de cartographier les zones de présence du Datura stramonium sur la commune de Falaise avec les services techniques de la Ville, s'agissant là d'un enjeu de santé publique pour la commune. Aucun individu n'a été détecté sur la commune.



De multiples actions pour communiquer sur la thématique EEE ont été menées. 25 formations ont été réalisées à destination d'un public d'étudiants, de techniciens de collectivités, de bénévoles associatifs et d'élus, soit 416 participants. Des actions de sensibilisation ont également eu lieu comme avec les deux webinaires organisés, respectivement, par EDF et le CEREMA de Lille. Deux stands spécifiques EEE ont été tenus lors de manifestations telles que la Fête des fleurs de Dieppe.

De plus, plusieurs interviews ont été faites auprès de médias locaux (BFM Normandie, journal de l'Orne) et deux reportages ont été tournés avec la Brigade d'intervention EEE, le premier pour les Étoiles de l'Europe et le second pour France 5.

Afin d'accroître ce volet communication, des panneaux et des kakemonos ont été créés et deux vidéos d'animation ont été réalisées. La première, sur la promotion du végétal d'origine locale et la seconde sur la définition et les impacts des espèces exotiques envahissantes, notamment en Normandie.

Ces deux vidéos sont destinées au grand public, aux services et aux élus de collectivités. Dans le cadre du PREEE, le Conservatoire a accompagné et travaillé avec plus de 140 acteurs locaux (collectivités locales, institutions, structures gestionnaires d'espaces naturels et propriétaires privés) afin de les sensibiliser, de les conseiller ou de les former pour une meilleure prise en charge des espèces exotiques envahissantes sur leur territoire de compétence.



2024 marque également l'élaboration de la nouvelle stratégie régionale espèces exotiques envahissantes pour la période 2025-2030. Le Conservatoire a organisé 3 groupes de travail avec les acteurs locaux de la thématique : partenaires institutionnels et financiers (Région Normandie, DREAL Normandie, DDTMs, représentants de collectivités) et structures expertes (CBN Normandie, URCPPIE, ONF, FREDON, ANBDD, FRC et PNRs). En premier lieu une évaluation de la précédente stratégie régionale 2018-2022 a été réalisée afin de mesurer le degré de réalisation des actions menées et leur pertinence. Ensuite, les objectifs et actions consacrés à ceux-ci ont été définis pour les 5 axes de cette nouvelle stratégie régionale (connaissance, prévention, gestion, communication et gouvernance). Le but étant de synthétiser et simplifier ces objectifs et les actions rattachées pour la période 2025-2030. Ainsi, cette nouvelle stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes de Normandie comporte 10 objectifs, 17 sous-objectifs et 43 actions.



6.4.3. ACTIONS DANS LE CADRE DU PRELE, PILOTÉES PAR LOU BEBEN

Le Programme Régional pour les Espaces en Libre Évolution s'organise en trois axes, chacun ayant ses objectifs propres :

AXE 1 : Sensibiliser à la nature en libre évolution

Une action majeure de cet axe a été l'impression d'un poster réalisé par l'artiste normande Marion-Alexandre Cantaloube, qui propose son interprétation de la nature en libre évolution. En optant pour une approche artistique, elle cherche à offrir une nouvelle perspective sur la nature en libre évolution. Par ailleurs, un kit de l'ambassadeur du PRELE a été développé dans le cadre du plan de communication du programme. Ce kit doit être déployé pour constituer un réseau d'ambassadeurs du programme ayant pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux de la libre évolution, de promouvoir les sites concernés et d'impliquer les bénévoles dans les actions du PRELE.

D'autre part, le PRELE a été présenté lors des [Rencontres des Naturalistes et des Gestionnaires d'Espaces naturels des Pays de la Loire](#), un événement coorganisé par le CEN Pays de la Loire et la LPO Pays de la Loire.

Une plaquette de vulgarisation à destination de propriétaires a été réalisée dans l'objectif de faciliter la compréhension du réseau de sites PRELE pour les personnes souhaitant inscrire un terrain dans le réseau.



AXE 2 : Développer un réseau de sites en libre évolution

Deux sites ont été visités dans le cadre de leurs candidatures au réseau PRELE : un site appartenant à la [commune de Serquigny \(27\)](#), et un site appartenant à un particulier dans [le Pays d'Auge](#). En 2024, le comité du réseau de sites s'est réuni une fois pour évaluer une proposition de site et discuter de la grille de critères du réseau de sites en libre évolution.

AXE 3 : Améliorer nos connaissances sur les dynamiques écologiques

À la suite de la mise en application du protocole de suivi des boisements humides rivulaires et dynamiques écologiques en libre évolution ([protocole BHRiDELE](#)) dans trois sites-test en 2023, les dernières données ont été analysées cette année. Le rapport final ainsi achevé, le protocole est prêt pour être déployé auprès des partenaires du PRELE.

Une note a été rédigée pour accompagner les gestionnaires d'espaces naturels à intégrer la libre évolution dans leurs plans de gestion, répondant à une demande croissante. Bien que validée en 2024, cette note est en phase de test interne au CEN Normandie et sera adaptée à la [méthode CT 88](#) pour une diffusion plus large, avec un premier test prévu dans le cadre de l'écriture du plan de gestion de [l'Ancien étang de la Fresnaye-au-Sauvage \(61\)](#).



6.4.4. ACTIONS DANS LE CADRE DU PRAT, PILOTÉES PAR CHARLOTTE DELAUNE

Le Programme Régional d'Actions en faveur des Tourbières de Normandie a vu le jour en 2024 ! Il est porté pour sa première phase 2024-2025 par le CEN Normandie, le Conservatoire botanique de Normandie et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (Pôle-relais tourbières). Ce programme ambitionne de fédérer les acteurs normands afin d'optimiser l'efficacité des actions de protection, de restauration et de gestion des tourbières de la région.

En 2024, quarante-sept interlocuteurs de vingt structures ont été rencontrés afin d'identifier leurs attentes et contributions possibles dans le cadre du PRAT et d'initier une synthèse sur la connaissance des territoires abritant des tourbières et les actions déjà mises en œuvre (connaissance et gestion notamment).

De premiers échanges ont eu lieu à propos de sites orphelins de gestion ou concernant des projets de restauration potentiellement éligibles au Label bas-carbone. En effet, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (Pôle-relais tourbières) a développé une méthode Label bas-carbone sur la restauration hydraulique des tourbières dégradées et pourra accompagner les acteurs normands à la labellisation de projets pilotes dès validation de la méthode par la Direction Générale de l'Eau et du Climat du Ministère de la Transition écologique.

En 2025, il est prévu, dans le cadre du programme, de commencer le travail de terrain pour compléter la cartographie des entités tourbeuses normandes, d'amorcer une typologie fonctionnelle des tourbières de la région et de co-construire une stratégie régionale en faveur des tourbières avec l'ensemble des acteurs concernés.



Une étude de préfiguration du PRAT a été réalisée en 2020, en collaboration avec les Conservatoires botaniques nationaux de Bailleul et Brest. Cette étude a permis de définir les espèces végétales et les végétations caractéristiques des tourbières de Normandie. Un pré-atlas a également été conçu, à partir de données existantes et de références bibliographiques : 665 entités tourbeuses, dont 130 avérées (13 000 ha) et 535 potentielles (7 000 ha) ont été identifiées. Ce travail révèle de grandes lacunes et disparités sur la connaissance, la gestion et la préservation de ces milieux naturels fortement menacés.



PONTE DE GRENOUILLE AGILE



7.1. ACTIONS INTER-CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

7.1.1. FONDATION ESPACES NATURELS DE FRANCE

Créée en novembre 2023 par décret ministériel, la [Fondation Espaces naturels de France](#) succède au Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels. Elle vise à garantir la protection et la gestion des sites qui sont la propriété du réseau des CEN en assurant leur inaliénabilité.

Depuis sa création, la Fondation compte une quarantaine de sites répartis sur le territoire national. Le CEN Normandie prévoit de verser certains de ses sites à la fondation, tels que ceux faisant l'objet de mesures compensatoires.

Plus d'informations : <https://fondation-enf.org/>

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Décret du 2 novembre 2023 portant reconnaissance de la fondation dite « Espaces naturels de France » comme établissement d'utilité publique par transformation d'un fonds de dotation

NOR : [IGMD2308568D](#)

Par décret en date du 2 novembre 2023 :

- est reconnue comme établissement d'utilité publique la fondation dite « Espaces naturels de France », dont le siège est à Olivet (45), par transformation du fonds de dotation dit « Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels de France » en application de l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie ;
- sont approuvés les statuts (1) de la fondation.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.

7.1.2. CONGRÈS DES CEN : CHANGEMENT CLIMATIQUE, PILOTÉ PAR CATHERINE JOURDAIN

Près de 700 personnes se sont retrouvées à Nancy du 4 au 7 décembre 2024 autour du thème de l'adaptation de l'action conservatoire face aux changements climatiques. Ce congrès organisé par la [Fédération des Conservatoires d'espaces naturels](#) et le CEN Lorraine a permis de présenter ce que les Conservatoires d'espaces naturels et leurs partenaires ont déjà mis en place pour s'adapter aux changements climatiques ou en atténuer les effets. À partir de tables rondes et d'ateliers, ils ont collectivement réfléchi aux pistes de travail à développer. Entre administrateurs et salariés, une dizaine de personnes du CEN de Normandie ont fait le déplacement. [Pierre Robin](#) et [Coraline Domingues](#) ont partagé leur expérience normande dans le cadre de l'atelier « Les mares, sentinelles du changement climatique ».

7.2. ACTIONS EN RÉSEAU RÉGIONALES ET NATIONALES

7.2.1. PLONGÉE DANS LES SOLS DE NORMANDIE LORS DES JMS 2024, PILOTÉ PAR CLÉMENT-BLAISE DUHAUT

À l'occasion de la [Journée Mondiale des Sols 2024](#), organisée par l'[Association Française pour l'Étude des Sols](#), un voyage pédologique a mené les participants sur huit sites répartis sur toute la région, chacun illustrant une facette unique de la diversité des sols normands. En milieu urbain, dans des zones humides, sur des terres agricoles ou en forêts, les sols racontent leur histoire et rappellent leur importance cruciale. Cet itinéraire a permis d'observer, d'analyser et de discuter des liens complexes qu'entretiennent les sols avec notre environnement et les défis contemporains. Leur étude directe sur le terrain est un outil indispensable pour comprendre et préserver ces ressources précieuses. Cette traversée pédologique en Normandie a fait halte à [Elbeuf-sur-Andelle](#) avec une découverte des sols caractéristiques de zones humides sur le site conservatoire du [Marais des Communaux](#). Cette animation a rassemblé une vingtaine de participants. Elle a été l'occasion de

découvrir les sols caractéristiques des zones humides et d'échanger sur l'enjeu de mieux connaître et préserver ces sols et des liens forts avec la préservation de la biodiversité, le stockage du carbone et la protection de la ressource en eau.

Plusieurs sondages, sur différents habitats, ont permis d'étudier les processus d'hydromorphie sous la direction de Sébastien Lehmann (Unité InfoSol de l'INRAE d'Orléans) et Clément-Blaise Duhaut (CEN Normandie). L'hydromorphie, processus central dans les zones humides, mérite une attention particulière : elle résulte d'une succession de réactions d'oxydo-réduction qui suivent un ordre précis dicté par la thermodynamique.



CLÉMENT-BLAISE DUHAUT ET SÉBASTIEN LEHMANN NOUS ONT PERMIS D'EXPLORER DE NOMBREUX ASPECTS DU FONCTIONNEMENT DES ZONES HUMIDES, AVEC LE SOUTIEN DE CHRISTOPHE DUCOMMUN (AGROAMPUS-OUEST ANGERS).

7.2.2. RENCONTRE DES ORGANISMES GESTIONNAIRES DE RÉSERVES NATURELLE EN NORMANDIE

Membre du CA des [Réserves Naturelles de France \(RNF\)](#) pendant 6 ans, le CEN Normandie a pu prendre la mesure de la nécessité de développer une dynamique de mobilisation des [Organismes Gestionnaires \(OG\)](#) de réserves naturelles tant nationales que régionales*1. La création d'un groupe spécifique OG a donc été acté lors du congrès RNF de 2022 à Giez.

Pour alimenter les réflexions de ce groupe, il a été retenu lors du [congrès 2024 de Seignosses](#) l'idée de tester l'organisation d'une rencontre régionale des OG pour prendre la mesure de leurs besoins et de leurs attentes.

À l'origine de cette proposition, le CEN Normandie a donc été chargé par RNF d'organiser une telle rencontre régionale qui a permis de réunir le 12 septembre dans les locaux d'Hérouville 8 des 10 OG*2 normandes en présence de Michel Delmas vice-président de RNF et de Marie Thomas directrice.

En conclusion, il ressort que ce type de rencontre en région est un réel besoin pour les OG et qu'il est nécessaire d'en prévoir à nouveau. Elles sont nécessaires pour échanger sur les problématiques spécifiques que rencontrent les OG tant en ce qui concerne la gestion des RN qui leurs sont confiées que leurs relations avec les autorités administratives.

*1 Pour toute réserve naturelle, l'État ou la région désigne un Organisme Gestionnaire qui devient administrativement, juridiquement et financièrement responsable de sa gestion. Le CEN Normandie gère avec l'appui du CD14 la Réserve Naturelle Nationale du Coteau de Mesnil Soleil (14) et 2 Réserves Naturelles Régionales : anciennes carrières d'Orival (14), et cote de la Fontaine (76).

*2 Étaient présents : CEN Normandie, CPIE du Cotentin, CD 14, GONm, Maison de l'estuaire de la Seine, Office National des Forêts, PNR Marais du Bessin et du Cotentin, PNR Perche.

7.2.3. LA CONTRIBUTION DU PRAM NORMANDIE À LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU, PILOTÉE PAR CORALINE DOMINGUES

L'équipe du PRAM s'est également attachée à faire rayonner le Programme en région et à l'échelle nationale, notamment grâce à diverses interventions dans le réseau national des CEN ou en intervenant au sein d'autres réseaux régionaux et nationaux de gestionnaires.

Le PRAM Normandie a, entre autres, été présenté lors d'une table ronde sur la restauration des réseaux mares pour assurer les continuités écologiques aux Assises Nationales de la Biodiversité à la Rochelle (une centaine de participants) et à la WebConférence OIEau sur le rôle des mares agricoles en tant qu'infrastructures agroécologiques (plus de 200 participants).

Le PRAM Normandie a également contribué tout au long des années 2023 et 2024 à la préfiguration d'un Plan National d'Actions Mares coordonné par le pôle relais Mares et Vallées Alluviales via la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN).

Le PRAM Normandie est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Fonds Européen de Développement Rural (FEDER) par l'intermédiaire de la Région Normandie.



PELODYTES



8.1. LE MÉCÉNAT

8.1.1. RENOUELEMENT DU MÉCÉNAT D'ALIS CORPORATE, PILOTÉ PAR PIERRE ROBIN

Dans le cadre de sa [politique RSE](#), ALiS Corporate a pour objectif de contribuer à la préservation pérenne des espaces naturels normands et des espèces faunistiques et floristiques associées.

Ainsi, grâce aux premières expériences de travail réussies sur l'[accompagnement mares via le PRAM Normandie](#), ALiS Corporate a souhaité maintenir son soutien aux activités du CEN Normandie et [devenir à nouveau Mécène de l'association en 2024 \(déjà mécène en 2023\)](#).

À l'heure où il est difficile de mobiliser des financements pour l'acquisition et la gestion de sites dits «secs», le mécénat construit avec ALiS pour l'année 2024 permet au CEN Normandie d'acheter un [coteau d'un peu plus d'un hectare](#) situé sur la commune d'[Amfreville-sous-les-Monts \(département de l'Eure\)](#) abritant l'une des plus importantes stations d'une [espèce endémique](#) : [la Violette de Rouen](#) !

Nous remercions vivement ALiS Corporate pour son soutien dans les projets que nous menons pour préserver la biodiversité normande et nous vous donnons [rendez-vous en 2025 pour l'inauguration du site](#) !



DROSELA ROTUNDIFOLIA



8.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

8.2.1. LE BUREAU

Composition à la suite de l'Assemblée Générale du 1er juin 2024

JEAN-LUC DESACHY	Président
DANIEL LEBOCQ , <i>LIONS CLUB ROUEN DRAKKAR</i>	Vice-Président représentant la Métropole Rouen
THIERRY LECOMTE , <i>LES COURTILS DE BOUQUELON</i>	Vice-Président représentant du territoire de l'Eure
GÉRARD CLOUET	Vice-Président représentant du territoire de l'Orne
PHILIPPE MONSIMIER , <i>COMMUNE DE VERSON (14)</i>	Trésorier
OLIVIER GUILLEMET	Trésorier adjoint
CATHERINE JOURDAIN	Secrétaire générale
MARTINE AVEZ	Secrétaire Générale Adjointe

8.2.2. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel AMELINE, *Association Faune Flore de l'Orne*

Anne-Marie ASHBROOK

Jacques AVOINE, *Patrimoine Géologique de Normandie*

Lucas BLONDEL-AMOUR

Lucia GIACOBBI

Laurent BENARD, *URCPIE de Normandie*

Didier GORET, *Commune de Guerquesalles (61)*

Christophe LÉPINE

Jean-Marc JOLY, *Groupe Ornithologique Normand*

Marc LOISEL, *A.R.B.R.E.*

Arnaud MARUITE, *Communauté de communes des Falaises de Talou (76)*

Dominique MAS

Dany MINEL, *Communes de Mesnières-en-Bray (76)*

Hervé NIEL

Gilles PELLETIER, *Lycée polyvalent St-Joseph de Mesnières en Bray*

8.3. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

8.3.1. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

CARINE DOUVILLE – COPRÉSIDENTE	Flore, habitats, gestion des milieux naturels
SÉBASTIEN ETIENNE	Dendrologie et milieux forestiers
ANTHONY GOURVENNEC	Faune (mammifères, oiseaux, amphibiens, odonates, orthoptères)
JAMES JEAN-BAPTISTE	Ornithologie
RENAUD JEGAT	Approche interdisciplinaire des méthodes de gestion
MICHEL JOLY	Flore, habitats, biogéographie, géomorphologie
FRANÇOIS LEBOULENGER	Mammifères
BENOÎT LECAPLAIN	Mollusques
THIERRY LECOMTE	Entomofaune, écologie, gestion de milieux
MICHAËL AUBERT	Botanique, écologie générale
LAURA BAILLET	Géologie
MICKAËL BARRIOZ	Reptiles et amphibiens
LADISLAS BIEGALA	Mammifères
FRANÇOIS BONTE	Flore, bryoflore, écologie végétale
JULIEN BUCHET	Botanique, habitats, phytosociologie
JÉRÔME CHAÏB	Flore, habitats, écologie
BERNARD DARDENNE	Entomofaune
SYLVAIN DIQUELOU – COPRÉSIDENT	Démarche scientifique, gestion d'habitats
CHRISTINE LE NEVEU	Flore, habitats, écologie, gestion de milieux
JULIEN MARY	Flore, habitats, bryoflore
FRANCIS MEUNIER	Avifaune, écologie, gestion de milieux naturels
CÉDRIC POUCHARD	Malacologie, mammifères, flore et gestion
JOËL RODET	Géologie, karstologie, géomorphologie, chiroptères
FLORIAN ROZANSKA	Ichtyofaune, milieux aquatiques
PETER STALLEGGER	Orthoptéroïdes, hyménoptères
SÉVERINE STAUTH	Bryophytes et lichens
JÉRÔME TABOUELLE	Paléontologie, Géologie



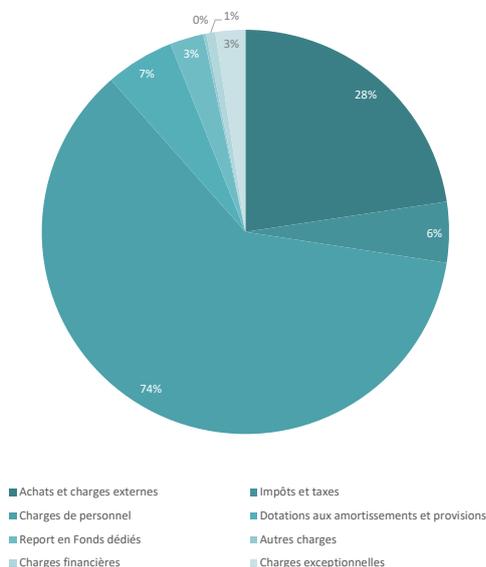
BILAN FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

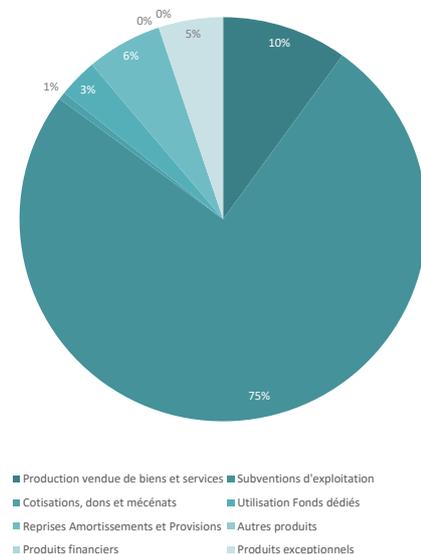
CHARGES	2024
Achats et charges externes	1 495 366 €
Impôts et taxes	320 406 €
Charges de personnel	4 041 461 €
Dotations aux amortissements et provisions	360 955 €
Report fonds dédiés	177 769 €
Autres charges	14 996 €
Charges financières	47 639 €
Charges exceptionnelles	156 952 €
<i>Sous-total charges</i>	<i>6 615 544 €</i>
Résultat de l'exercice	-1 180 936 €
Total charges	5 434 608 €
Bénévolat	202 476 €

PRODUITS	2024
Production vendue de biens et services	536 855 €
Subventions d'exploitation	4 050 081 €
Cotisations, dons et mécénats	32 176 €
Utilisation Fonds dédiés	167 316 €
Reprise Amortissements et Provisions	323 855 €
Autres produits	12 €
Produits financiers	100 €
Produits exceptionnels	276 134 €
<i>Sous-total produits</i>	<i>5 386 529 €</i>
Résultat hors acquisitions foncière	-1 229 015 €
Valorisation des acquisitions foncières	48 079 €
Total produits	5 434 608 €
Bénévolat	202 476 €

RÉPARTITION DES CHARGES



RÉPARTITION DES PRODUITS

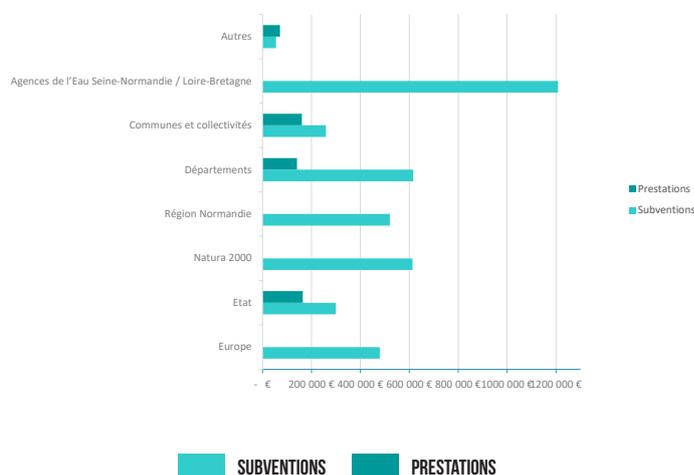


FINANCEMENTS

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie ne seraient possibles sans le soutien financier de ses partenaires. Le CEN Normandie les remercie pour leur confiance et leur implication dans les actions en faveur de la biodiversité.

FINANCEURS	SUBVENTIONS	PRESTATIONS
Europe	479 229 €	
État	299 607 €	164 599 €
Natura 2000	613 027 €	
Région Normandie	520 455 €	
Départements	615 943 €	140 790 €
Communes et collectivités	258 984 €	160 443 €
Agences de l'Eau Seine-Normandie / Loire-Bretagne	1 207 760 €	
Autres	55 076 €	71 023 €
Total	4 050 081 €	536 855 €

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR TYPOLOGIE



BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIFS	2024
Actif immobilisé	2 961 590 €
Avances et acomptes	
Créances	5 279 179 €
Disponibilités	30 443 €
Charges constatées d'avance	39 053 €
Total	8 310 265 €

PASSIF	2024
Fonds associatifs	4 121 600 €
Résultat de l'exercice	- 1 180 937 €
Subventions d'investissement	187 337 €
Provisions pour risques et charges	253 504 €
Fonds dédiés	177 769 €
Dettes à court terme	1 549 424 €
Produits constatés d'avance	3 201 568 €
Total	8 310 265 €



DEVENEZ MÉCÈNE

UN PARTENARIAT

GAGNANT - GAGNANT

VISIBILITÉ ACCRUE



Visibilité dans la communication du CEN Normandie (Site, Facebook, Twitter, Instagram, Linked'In, Presse).

Valorisation du partenariat auprès de plus de 250 partenaires privilégiés du CEN Normandie.

Visibilité « in situ » : panneau de présentation du site.

Participation des salariés aux chantiers nature ou à des animations de découverte de la biodiversité.

Lien avec des fonctionnalités essentielles pour l'homme : qualité de l'eau, résilience au changement climatique, pollinisation, continuité des chaînes alimentaires.

AVANTAGES FISCAUX



En devenant mécène du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, **vo**tre entreprise bénéficie également d'**avantages fiscaux** : une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant des dons effectués en numéraire, en compétence ou en nature, dans la limite d'un plafond de 0,5 % de votre chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants en cas de dépassement de ce seuil.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

En interne comme en externe, c'est **l'image et la politique de votre entreprise** que vous valorisez :

- ➔ vous devenez une **entreprise citoyenne** en mettant vos compétences au service de l'intérêt général ;
- ➔ vous soutenez la biodiversité et le développement durable sur votre territoire et ainsi **vous en renforcez l'attractivité** ;
- ➔ vous développez un autre moyen de **communiquer auprès de vos salariés, de vos clients et de vos partenaires** ;
- ➔ vous donnez **une image dynamique** de votre entreprise, active et solidaire.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie remercie vivement la contribution de ses bénévoles, adhérents, conservateurs bénévoles et de ses mécènes dans la protection de l'environnement et de la biodiversité normande.

L'association remercie ALis Corporate pour son renouvellement dans son engagement en tant que mécène.

MERCI



ADHÉREZ

SOUTENEZ-NOUS !

Adhérer au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, c'est avoir la possibilité de :

- Participer aux **sorties nature** proposées tout au long de l'année,
- Obtenir des **informations** sur les espaces naturels,
- Bénéficier de **formations** d'initiation **gratuites**,
- Participer à différentes **soirées thématiques**,
- Apporter **une aide bénévole** lors d'inventaires naturalistes, chantiers...
- S'investir en devenant **Conservateur bénévole** d'un site ou relais local d'un territoire,
- Intégrer des **groupes de travail** et participer au fonctionnement de l'association...

Adhésion individuelle : 15 €
Adhésion individuelle réduit : 10 €
Tarif famille (vivant au sein du même foyer) : 20 €
Adhésion au titre d'une association : 30 €
Adhésion au titre d'une collectivité : 30 €

LE SIÈGE SOCIAL DU CEN NORMANDIE A DÉMÉNAGÉ !

Le siège social du CEN Normandie a élu domicile
au 4 rue Nicéphore Niépce, 76300 Sotteville-lès-Rouen !

ADHÉREZ EN LIGNE SUR NOTRE SITE :

 WWW.CEN-NORMANDIE.FR

VOUS AIMEZ NOS ACTIONS ?

CONTACTEZ-NOUS !

 contact@cen-normandie.fr

Site de Rouen : 02.35.65.47.10 & 02.31.53.01.05

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie est une association agréée d'intérêt général, au titre de la protection de l'Environnement par le Ministère de la Transition Écologique, du Développement durable et de l'Énergie et au titre des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Création : Conservatoire d'espaces naturels de Normandie
Directeur de la publication : Lucas Blondel-Amour
Rédaction : collaborateurs du CEN Normandie
Conception, mise en page : Noémie Riu, Assistante communication digitale
Crédit photos : collaborateurs CEN Normandie sauf mention contraire
Mai 2025

RÉSERVE RÉGIONALE NATURELLE DU COTEAU DE MESNIL-SOLEIL







Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie

TÉLÉCHARGER CE RAPPORT D'ACTIVITÉ
SUR NOTRE SITE INTERNET



RÉGION
NORMANDIE



Cofinancé par
l'Union européenne



DÉPARTEMENT
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DÉPARTEMENT
DE CALVADOS



WWW.CEN-NORMANDIE.FR

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF : 4 Rue Nicéphore Niépce, 76300 Sotteville-lès-Rouen

SITE DE CAEN : 320 quartier du Val, 14200 Hérouville-Saint-Clair

